

2

AGRICULTURE ET
PÊCHES

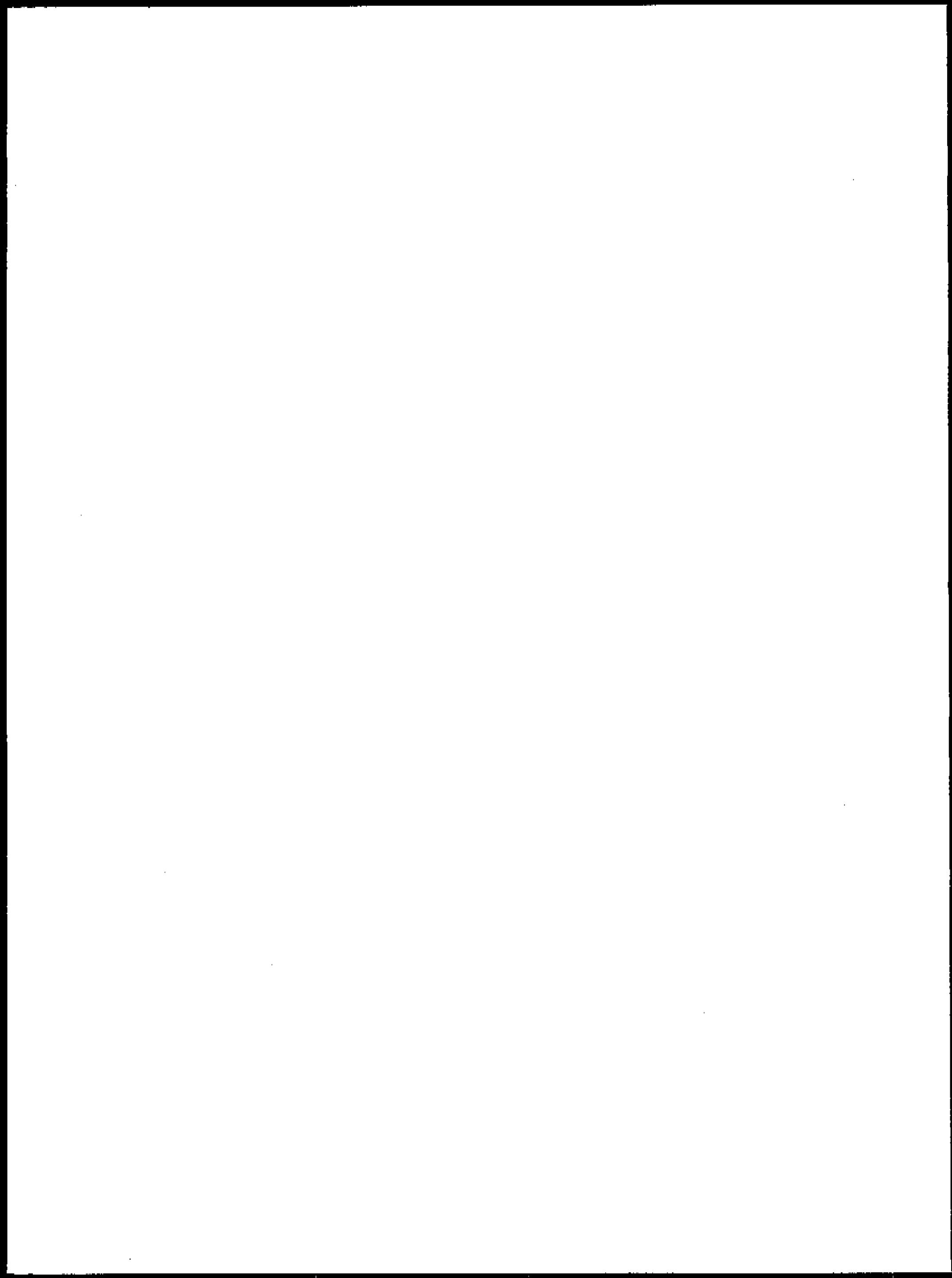
AQUICULTURE

PROGRAMME D'ÉTUDES
5094

la
FORMATION
PROFESSIONNELLE et
TECHNIQUE

020801
6999002

Québec



AGRICULTURE ET PÊCHES

AQUICULTURE

PROGRAMME D'ÉTUDES

5094

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1999 – 98-0983

ISBN : 2-550-34020-5

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1999

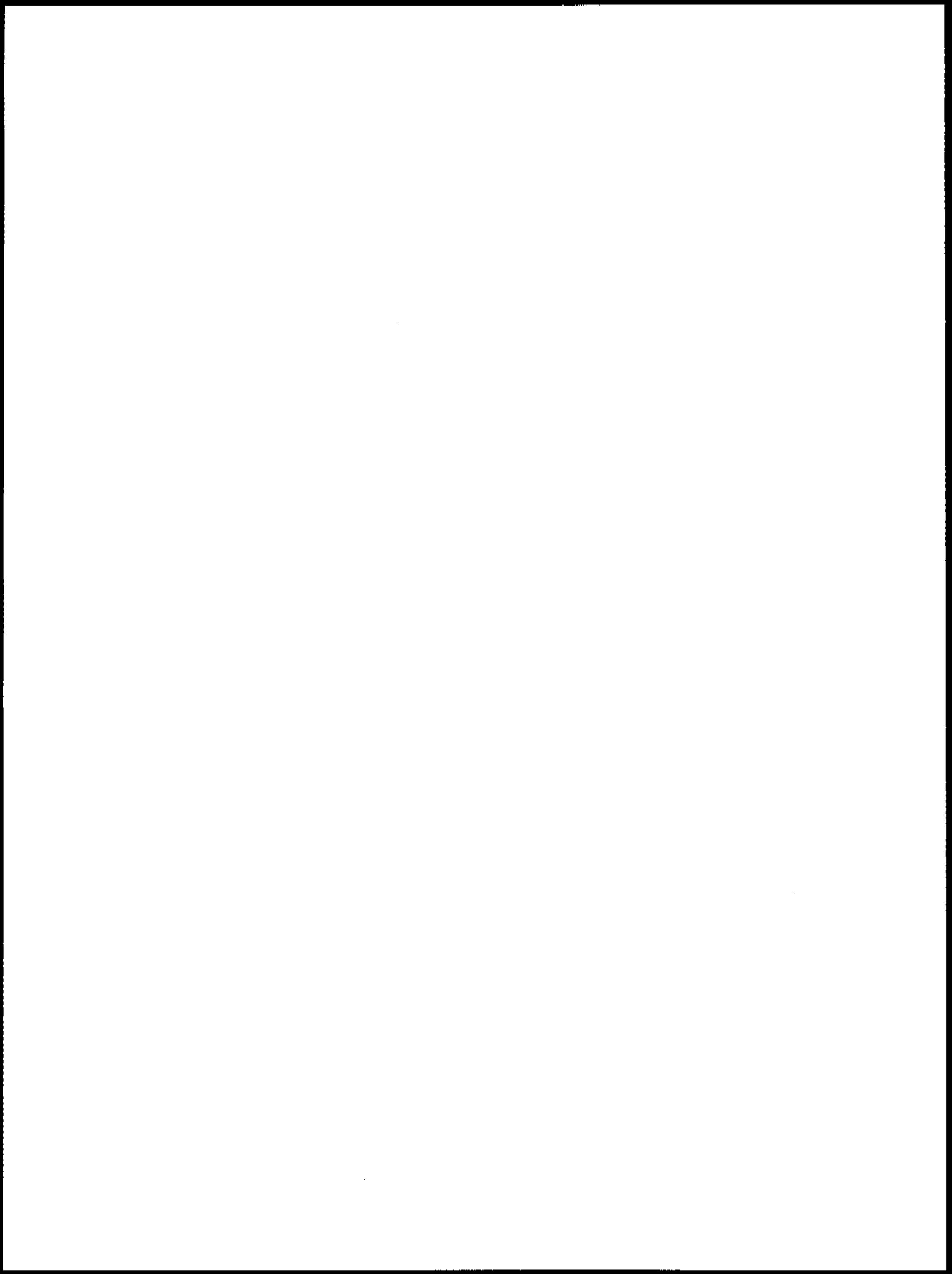
020801
6999002

AGRICULTURE ET PÊCHES AQUICULTURE

PROGRAMME D'ÉTUDES 5094

Le programme *Aquiculture*,
conduisant au diplôme d'études
professionnelles, prépare
à l'exercice du métier de

**OUVRIÈRE OU OUVRIER QUALIFIÉ
EN AQUICULTURE**



Remerciements

La réalisation de cet ouvrage a été rendue possible grâce à de nombreuses collaborations des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes qui ont collaboré aux diverses étapes de la production du programme *Aquiculture*.

Du monde de l'entreprise

Diane Gauthier
Consultante
Saukeb inc.

Olivier Goubault
Consultant
Ingénieur en Aquiculture

Luc Picard
Directeur de la production
Aquaculture Baie-des-Chaleur inc.

Jacques Marcoux
Directeur général
Les Produits Baie Bleue inc.

Du monde de l'éducation

Henri Hotton
Responsable de l'enseignement professionnel
C.S. de Miguasha

Charles-Edmond Landry
C.S. de Miguasha

Charles McBrearty
C.S. de Miguasha

Équipe de réalisation

Conception et rédaction

Charles McBrearty
Agent de développement pédagogique

Olivier Goubault
Ingénieur en Aquiculture

Soutien technique

Marc Beaudry
Conseiller en formation

Mise à jour du programme

Luc Picard
Enseignant en Aquiculture

Collaboration spéciale pour la mise à jour

Louissette Rougeau, agr.
Agente de développement pédagogique

Judith Gagnon
Enseignante en Aquiculture

Éditique

Geneviève Boivin, Louise Champigny et Marie-Josée Dalcourt
Agentes de secrétariat

Coordination

Fernand Levesque
Responsable du Secteur de l'agro-technique

Révision linguistique

Sous la responsabilité des Services linguistiques du ministère

Révision en santé et sécurité du travail

Sous la responsabilité de Raymond Mailhot, CSST

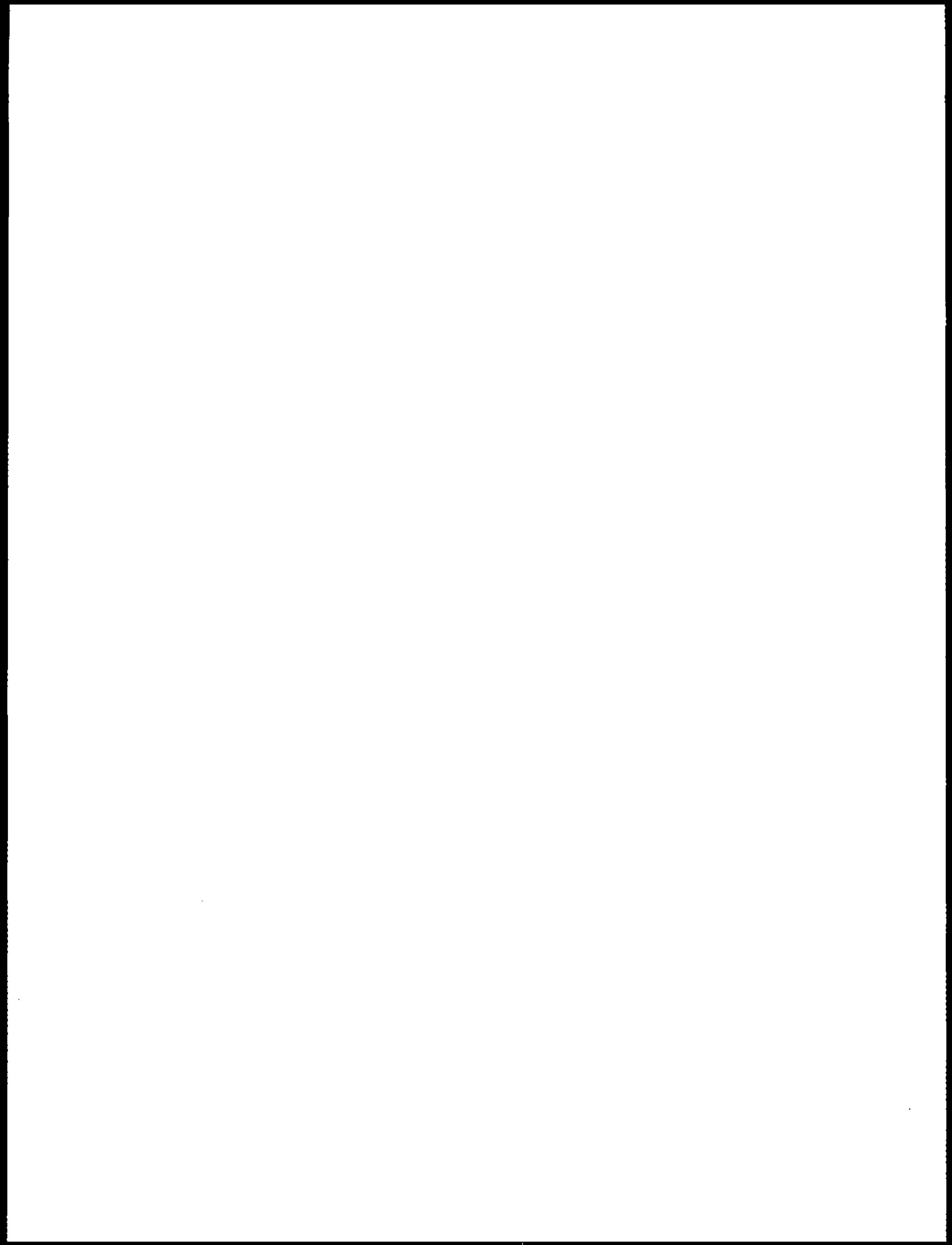


TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉSENTATION DU PROGRAMME	1
VOCABULAIRE	3

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
2. BUTS DE LA FORMATION	9
3. COMPÉTENCES VISÉES	11
4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX	13
5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU	15
5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	15
5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	16

Deuxième partie

MODULE 1 : SITUATION AU REGARD DU MÉTIER ET DE LA DÉMARCHE DE FORMATION	21
MODULE 2 : UTILISATION D'APPAREILS DE MESURE	25
MODULE 3 : RAMENDAGE ET MATELOTAGE	27
MODULE 4 : APPLICATION DE NOTIONS DE BIOLOGIE	29
MODULE 5 : PRÉPARATION DE STRUCTURES D'ÉLEVAGE	33
MODULE 6 : APPLICATION DES RÈGLES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL	37
MODULE 7 : UTILISATION DU BATEAU	41
MODULE 8 : INSTALLATION DE STRUCTURES D'ÉLEVAGE	45
MODULE 9 : ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS	49
MODULE 10 : VÉRIFICATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU	53
MODULE 11 : APPLICATION DE TECHNIQUES D'APPROVISIONNEMENT ET DE TRAITEMENT DE L'EAU	57
MODULE 12 : APPLICATION DE NOTIONS D'HYGIÈNE ET DE PROPHYLAXIE	61
MODULE 13 : SOINS AUX ESPÈCES D'ÉLEVAGE	63
MODULE 14 : OPÉRATIONS D'ÉLEVAGE PISCICOLE	67

MODULE 15 :	ALIMENTATION DES ESPÈCES D'ÉLEVAGE	71
MODULE 16 :	RÉALISATION DU FRAI	75
MODULE 17 :	OPÉRATIONS D'ÉLEVAGE DE LA MOULE	79
MODULE 18 :	UTILISATION DE MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI	83
MODULE 19 :	PRÉPARATION DU PRODUIT POUR SA MISE EN MARCHÉ	87
MODULE 20 :	APPLICATION DE NOTIONS D'ÉLEVAGE D'AUTRES D'ESPÈCES	91
MODULE 21 :	INTÉGRATION AU MILIEU DU TRAVAIL	93

Tableaux

TABLEAU I :	SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
TABLEAU II :	MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN AQUICULTURE	12

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Aquiculture* s'inscrit dans les orientations retenues par le gouvernement du Québec, en 1986, concernant la formation professionnelle au secondaire. Il a été conçu suivant un nouveau cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs et découpé en modules. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

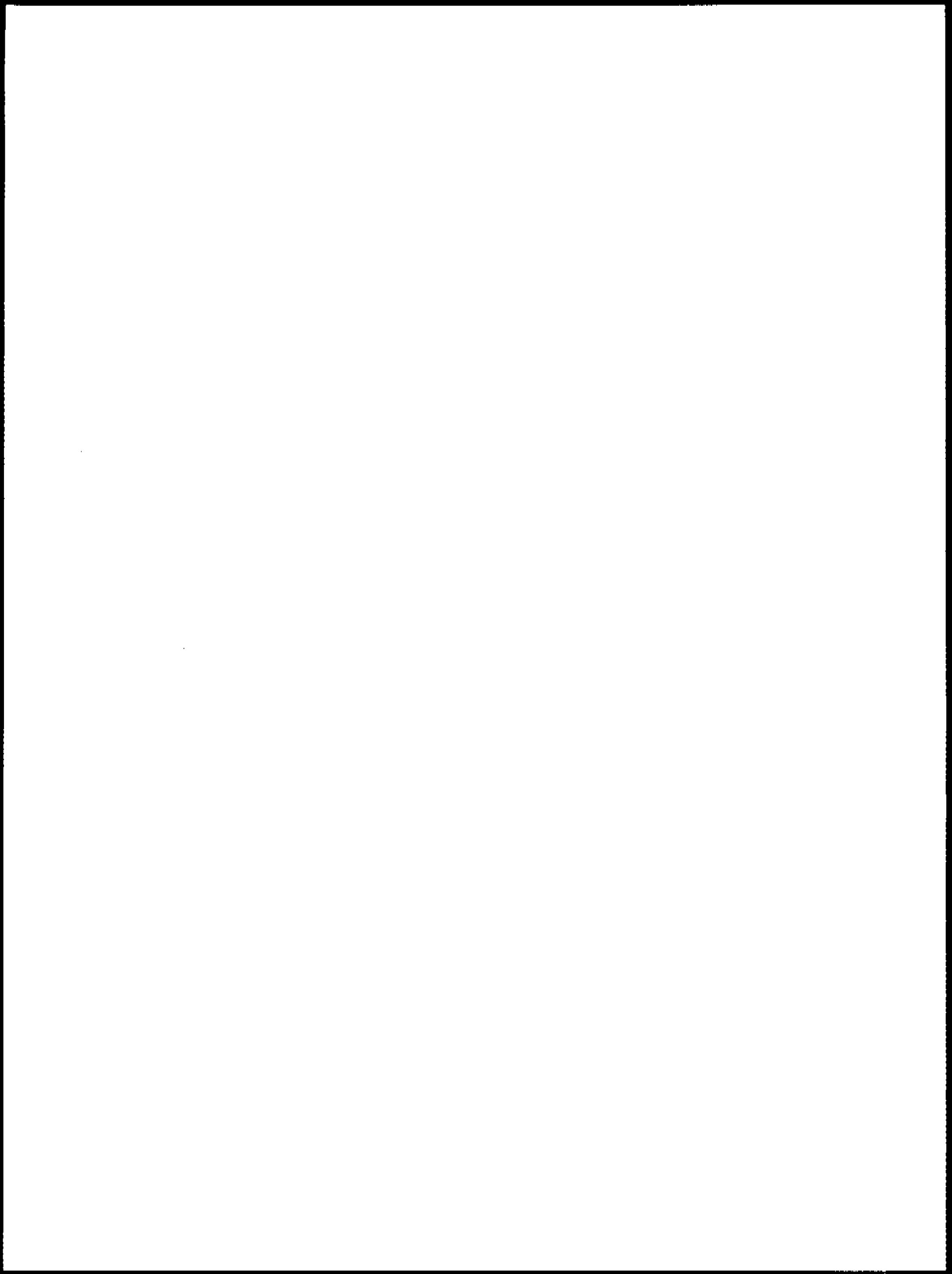
Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

La durée du programme est de 900 heures; de ce nombre, 600 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des

tâches du métier et 300 heures à l'acquisition de compétences plus larges. Le programme est divisé en 21 modules dont la durée varie de 15 heures à 75 heures (multiples de 15). Cette durée comprend le temps requis pour l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et pour l'enseignement correctif.

Le programme comprend deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du projet de formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, des informations essentielles. Le deuxième définit les buts de la formation, le troisième les compétences visées; le quatrième, les objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Dans ce contexte d'approche globale, trois documents accompagnent le programme : le *Guide pédagogique*, le *Guide d'évaluation* et le *Guide d'organisation*.



VOCABULAIRE

Buts de la formation

Énoncés des intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

Compétence

Ensemble de comportements socio-affectifs ainsi que d'habiletés cognitives ou d'habiletés psychosensori-motrices permettant d'exercer convenablement un rôle, une fonction, une activité ou une tâche.

Objectifs généraux

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à développer chez l'élève. Ils servent d'orientation et de regroupement aux objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels

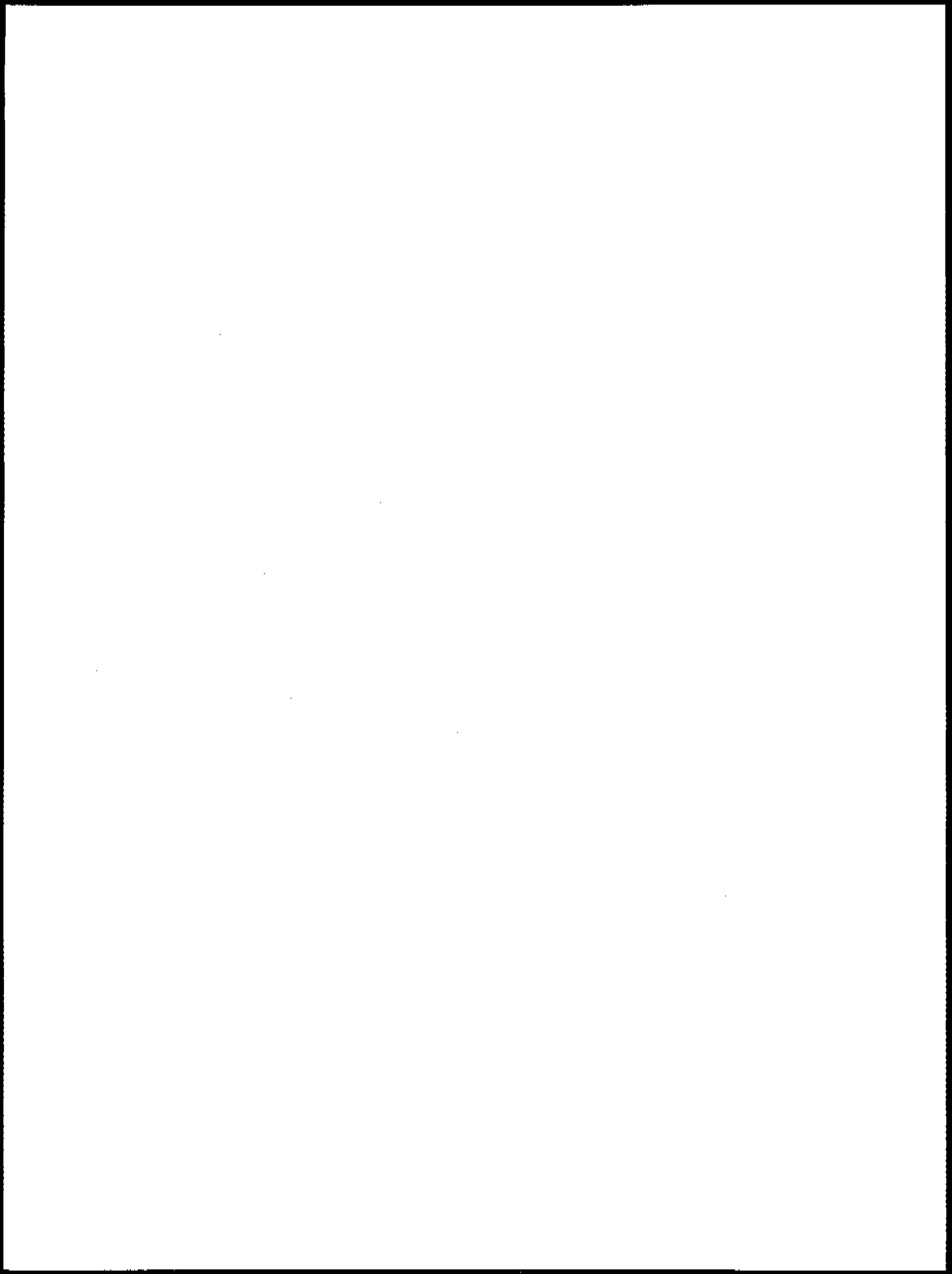
Traduction des intentions éducatives en termes pratiques pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

Module (Module d'un programme)

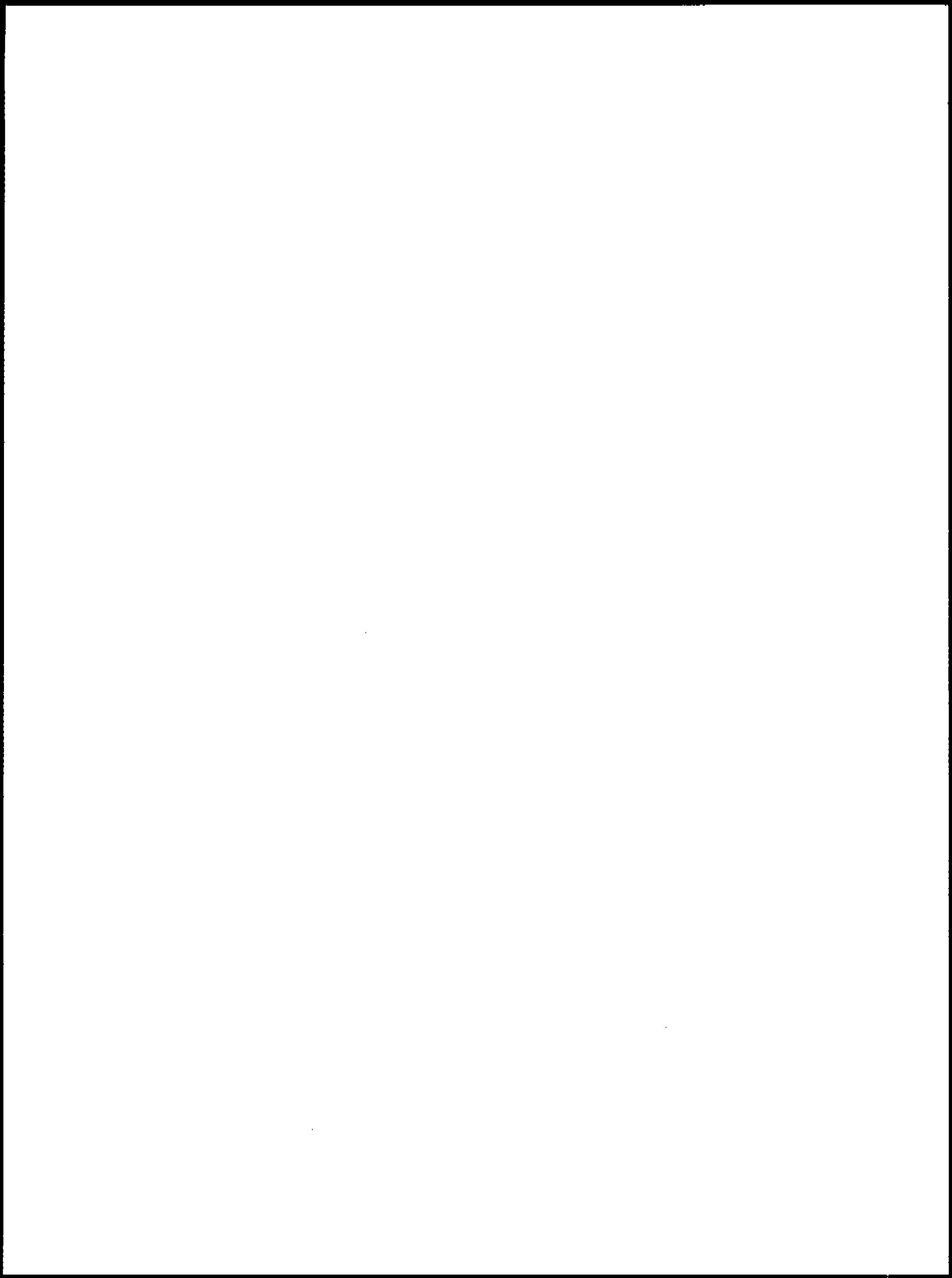
Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

Unité (remplace "crédit")

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à 15 heures de formation.



Première partie



1 SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Aquiculture

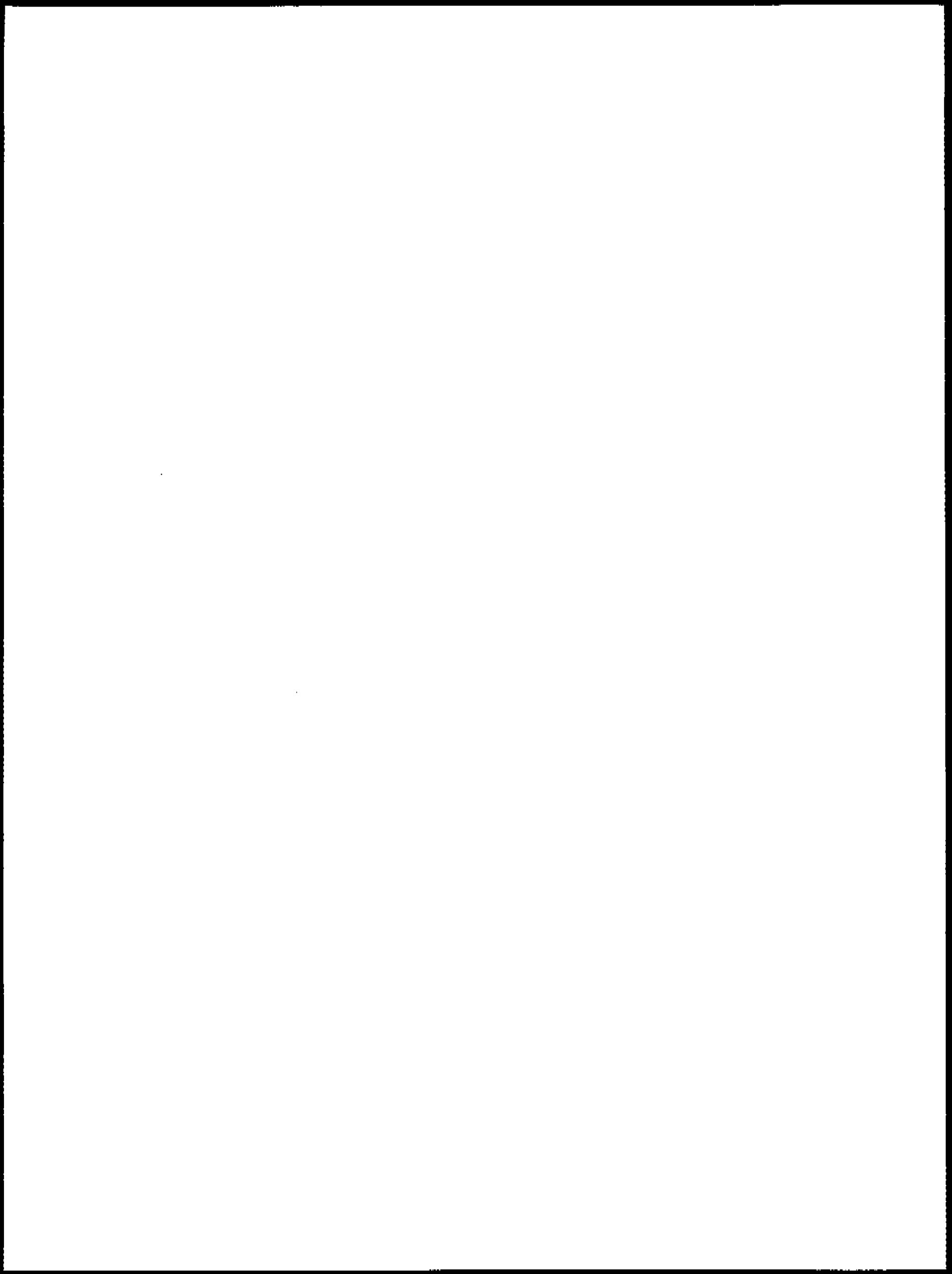
Code du programme : 5094

Nombre de modules : 21
Durée en heures : 900
Valeur en unités : 60

CODE	TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS*
203012	1. Situation au regard du métier et de la démarche de formation	30	2
203191	2. Utilisation d'appareils de mesure	15	1
203202	3. Ramendage et matelotage	30	2
203024	4. Application de notions de biologie	60	4
203035	5. Préparation des structures d'élevage	75	5
203042	6. Application des règles de santé et de sécurité au travail	30	2
203055	7. Utilisation du bateau	75	5
203063	8. Installation des structures d'élevage	45	3
203213	9. Entretien des équipements	45	3
203083	10. Vérification de la qualité de l'eau	45	3
203222	11. Application de techniques d'approvisionnement et de traitement de l'eau	30	2
203251	12. Application de notions d'hygiène et de prophylaxie	15	1
203163	13. Soins aux espèces d'élevage	45	3
203105	14. Opérations d'élevage piscicole	75	5
203263	15. Alimentation des espèces d'élevage	45	3
203123	16. Réalisation du frai	45	3
203145	17. Opérations d'élevage de la moule	75	5
203271	18. Utilisation de moyens de recherche d'emploi	15	1
203172	19. Préparation du produit pour sa mise en marché	30	2
203231	20. Application de notions d'élevage d'autres espèces	15	1
203284	21. Intégration au milieu du travail	60	4

Tableau I

* Une unité équivaut à 15 heures.
 Ce programme conduit au diplôme d'études professionnelles en *Aquiculture*.



2. BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Aquiculture* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, de la situation de travail. Ces buts sont :

Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession

- lui permettre de réaliser correctement et avec une performance acceptable, au niveau du seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités inhérentes à l'aquiculture;
- lui permettre d'évoluer adéquatement dans le cadre du travail en favorisant :
 - l'acquisition des habiletés intellectuelles qui rendent possibles des choix judicieux au moment de l'exécution des tâches;
 - le développement du souci de communiquer efficacement avec ses supérieurs et ses collègues;
 - l'habitude d'une préoccupation constante au regard de la santé et de la sécurité au travail;
 - le renforcement des habitudes d'attention et de précision dans l'exécution de différents travaux d'aquiculture;
 - le renforcement des habitudes d'hygiène et de prophylaxie.

Assurer l'intégration à la vie professionnelle

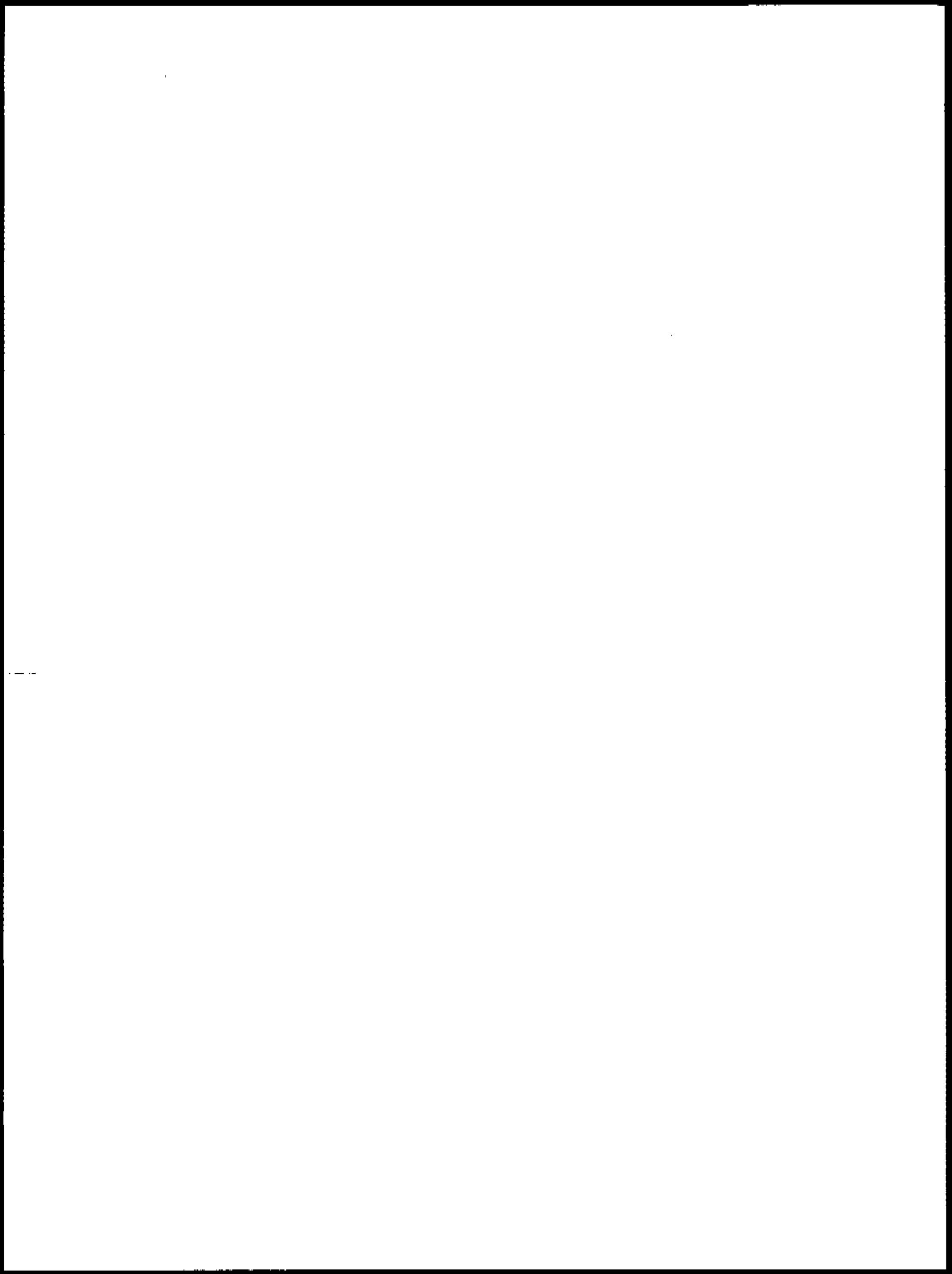
- faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleuse ou travailleur;
- faire connaître le marché du travail, en général, et le contexte du métier de travailleuse ou travailleur aquicole en particulier.

Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels

- permettre de développer l'autonomie, le sens des responsabilités et le goût de la réussite;
- permettre de développer la recherche de l'excellence;
- permettre de développer l'habitude d'auto-évaluer l'état de l'élevage;
- permettre d'acquérir des méthodes de travail et le sens de la discipline.

Assurer la mobilité professionnelle

- permettre de développer de bonnes attitudes à l'égard des changements technologiques;
- permettre d'accroître sa capacité d'apprendre, de s'informer et de se documenter;
- permettre de se préparer à la recherche dynamique d'un emploi.



3. COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées, en *Aquiculture*, sont présentées dans le tableau II qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales portent sur des activités communes à plusieurs tâches ou à plusieurs situations. Elles portent, entre autres, sur la compréhension de principes technologiques ou scientifiques liés au métier. Les compétences particulières portent sur des tâches et des activités directement utiles à l'exercice du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus significatives de la réalisation des tâches et des activités du métier.

Le tableau II est à double entrée; il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui existent entre des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole (Δ) montre qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de

travail. Le symbole (\circ) indique qu'il y a un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Des symboles noircis indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant le développement de compétences particulières (ou propres au métier).

La logique suivie au moment de l'élaboration de la matrice des objets de formation influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression en termes de complexité des apprentissages et de développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans un ordre relativement fixe pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle. L'organisation des blocs du programme tient compte de ces exigences.

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN AQUICULTURE		OBJECTIFS OPERATIONNELS DE PREMIER NIVEAU		DUREE	PROCESSUS (grandes étapes)				COMPÉTENCES GÉNÉRALES (activités connexes dans le domaine de la technologie, des disciplines, du développement personnel, etc.)									TOTAL				
		NUMÉROS	OBJECTIFS OPERATIONNELS DE PREMIER NIVEAU		DUREE	Interpréter des directives	Recueillir des données	Observer les espèces	Surveiller les installations	Signaler les anomalies	2	3	4	6	9	10	12	13	18	NOMBRE D'OBJECTIFS	DUREE DE LA FORMATION	
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES (Tâches ou activités dans le cadre du métier et de la vie professionnelle)			T																			
1	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	S	30	h	▲	▲	▲	▲	▲	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	300
5	Préparer des structures d'élevage	C	75		▲	▲				○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
7	Utiliser le bateau	C	75		▲	▲	▲	▲	▲	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
8	Installer des structures d'élevage	C	45		▲	▲	▲	▲	▲	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
11	Appliquer des techniques d'approvisionnement et du traitement de l'eau	C	30		▲	▲	▲	▲	▲	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
14	Réaliser des opérations d'élevage piscicole	C	75		▲	▲	▲	▲	▲	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
15	Alimenter les espèces d'élevage	C	45		▲	▲	▲	▲	▲	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
16	Réaliser le frai	C	45		▲	▲	▲	▲	▲	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
17	Réaliser des opérations d'élevage de la moule	C	75		▲	▲	▲	▲	▲	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
19	Préparer le produit pour sa mise en marché	C	30		▲	▲	▲	▲	▲	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
20	Appliquer des notions d'élevage d'autres espèces	S	15		▲	▲	▲	▲	▲	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
21	S'intégrer au milieu de travail	S	60		▲	▲	▲	▲	▲	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	
NOMBRE D'OBJECTIFS		12																				21
DUREE DE LA FORMATION			600																			900

TABLEAU II

T: Type d'objectif
 C: Comportement (C)
 S: Situation (S)
 h: Heures

▲ Existence d'un lien fonctionnel
 ▲ Application d'un lien fonctionnel
 ○ Existence d'un lien fonctionnel
 ○ Application d'un lien fonctionnel

○ Entre les compétences particulières et le processus
 ○ Entre les compétences générales et les compétences particulières

4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme *Aquiculture* sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés des énoncés de compétences liées à chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires pour la compréhension de notions et de principes essentiels à la pratique du métier

- Appliquer des notions de ramendage et de matelotage.
- Appliquer des notions de biologie.

Développer chez l'élève les compétences essentielles pour l'exécution sécuritaire et soignée des travaux

- Utiliser des appareils de mesure.
- Appliquer les règles de santé et de sécurité.
- Entretien des équipements.
- Appliquer des techniques d'approvisionnement et de traitement de l'eau.
- Appliquer des notions d'hygiène et de prophylaxie.

Développer chez l'élève les compétences essentielles pour l'exécution de travaux aquicoles en mer

- Préparer des structures d'élevage.
- Utiliser le bateau.
- Installer les structures d'élevage.

Développer chez l'élève les compétences essentielles pour l'élevage des salmonidés

- Vérifier la qualité de l'eau.
- Appliquer des mesures d'hygiène et de prophylaxie.
- Effectuer des opérations d'élevage piscicole.
- Alimenter les espèces d'élevage.
- Réaliser le frai.
- Soigner les espèces d'élevage.
- Préparer les produits pour leur mise en marché.

Développer chez l'élève les compétences essentielles pour l'élevage de la moule

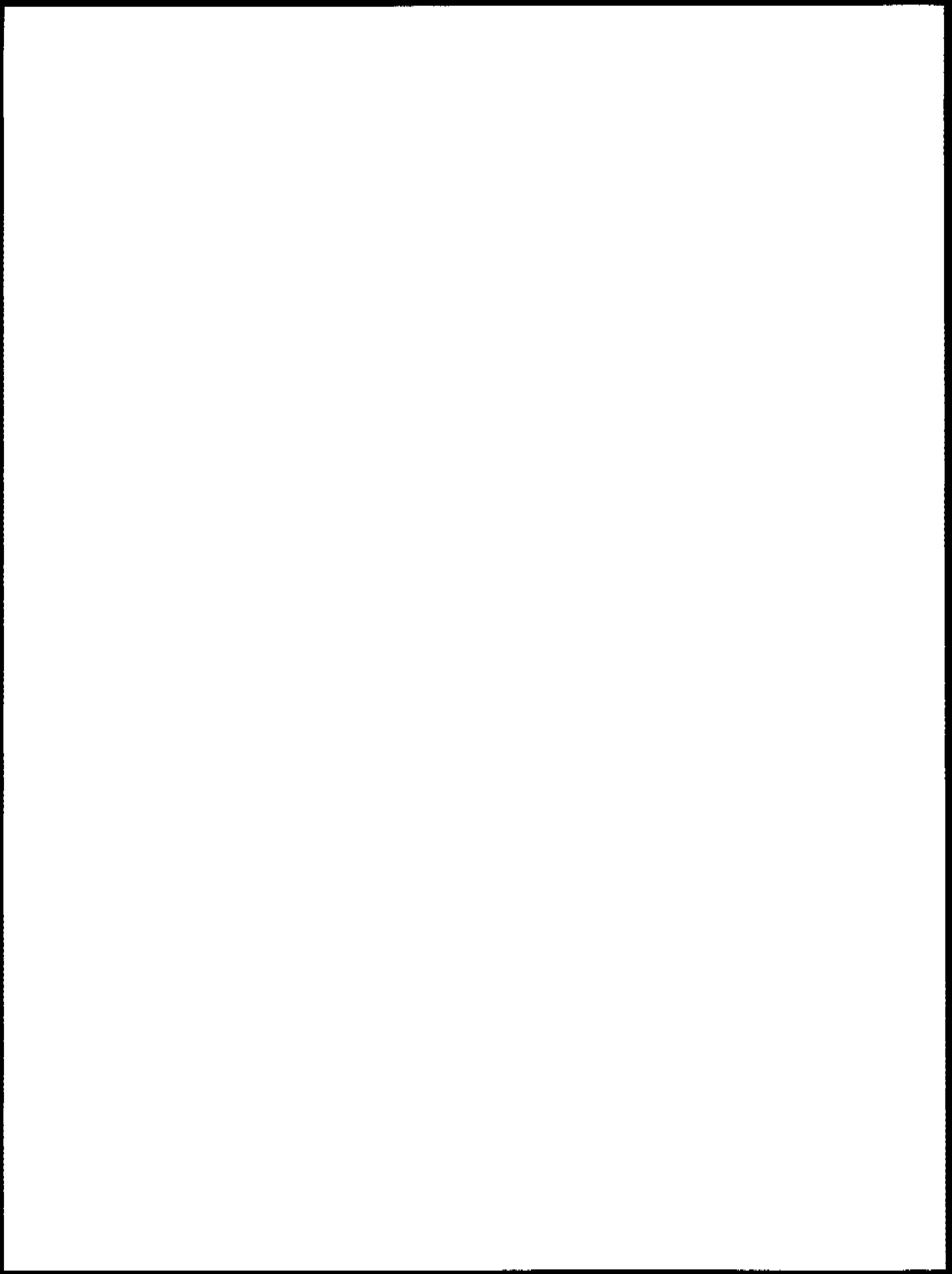
- Effectuer des opérations d'élevage de la moule.
- Préparer les produits pour leur mise en marché.
- Vérifier la qualité de l'eau.
- Soigner les espèces d'élevage.
- Appliquer des mesures d'hygiène et de prophylaxie.

Développer chez l'élève les compétences essentielles pour le développement de notions vis-à-vis l'élevage de toute autre espèce aquicole

- Appliquer des notions d'élevage d'autres espèces.

Développer chez l'élève les compétences essentielles pour une intégration harmonieuse au milieu scolaire et au milieu de travail

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- Rechercher un emploi.
- S'intégrer au marché du travail.



5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences visées conformément à leur présentation au chapitre 3; celles-ci sont structurées et articulées en un projet intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique d'un métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

Les objectifs opérationnels de premier niveau constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation aux fins de la sanction des études. Ils sont définis en termes de comportement ou de situation et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes :

- **Un objectif défini en termes de comportement** est un objectif relativement fermé qui décrit des actions et des résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.
- **Un objectif défini en termes de situation** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats varient d'un élève à un autre. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées selon le plan de mise en situation.

Les objectifs opérationnels de second niveau servent de repères quant aux apprentissages préalables à ceux *directement requis* pour l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2 A) ou des phases (voir 5.2 B) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages :

- au premier palier, les apprentissages qui concernent les savoirs préalables;
- au second palier, les apprentissages qui concernent la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoirs préalables. Ils servent à préparer les élèves à entreprendre correctement les apprentissages directement nécessaires à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence :

- Les précisions ou les phases de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à réaliser, ce qui permet le développement d'une compétence de façon progressive par éléments ou par étapes.
- L'ensemble de l'objectif (les six composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux, d'intégration et de synthèse; cela permet de parfaire le développement d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, des activités d'apprentissage pourraient être préparées de la façon suivante :

- des activités d'apprentissage préalables pour les objectifs de second niveau;

- des activités d'apprentissage particulières pour des précisions ou des phases des objectifs de premier niveau;
- des activités d'apprentissage globales pour les objectifs de premier niveau.

5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

A. Lecture d'un objectif défini en termes de comportement

Un objectif défini en termes de comportement comprend ici cinq composantes. Les trois premières composantes donnent une vue d'ensemble de l'objectif :

- **Le comportement attendu** présente une compétence, comme le comportement global attendu à la fin des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève au moment de vérifier s'il a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

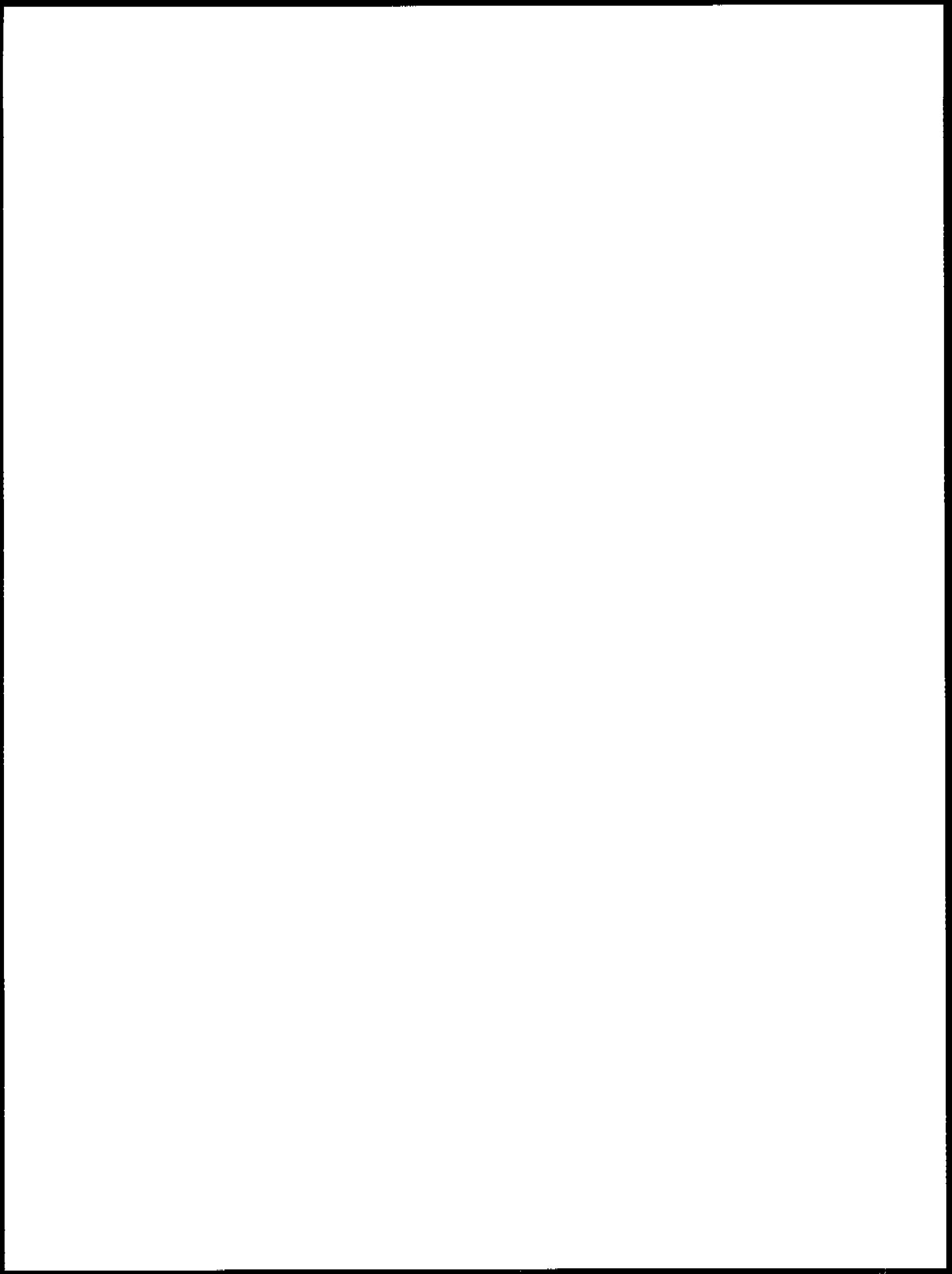
Les deux dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une compréhension unique de l'objectif :

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.

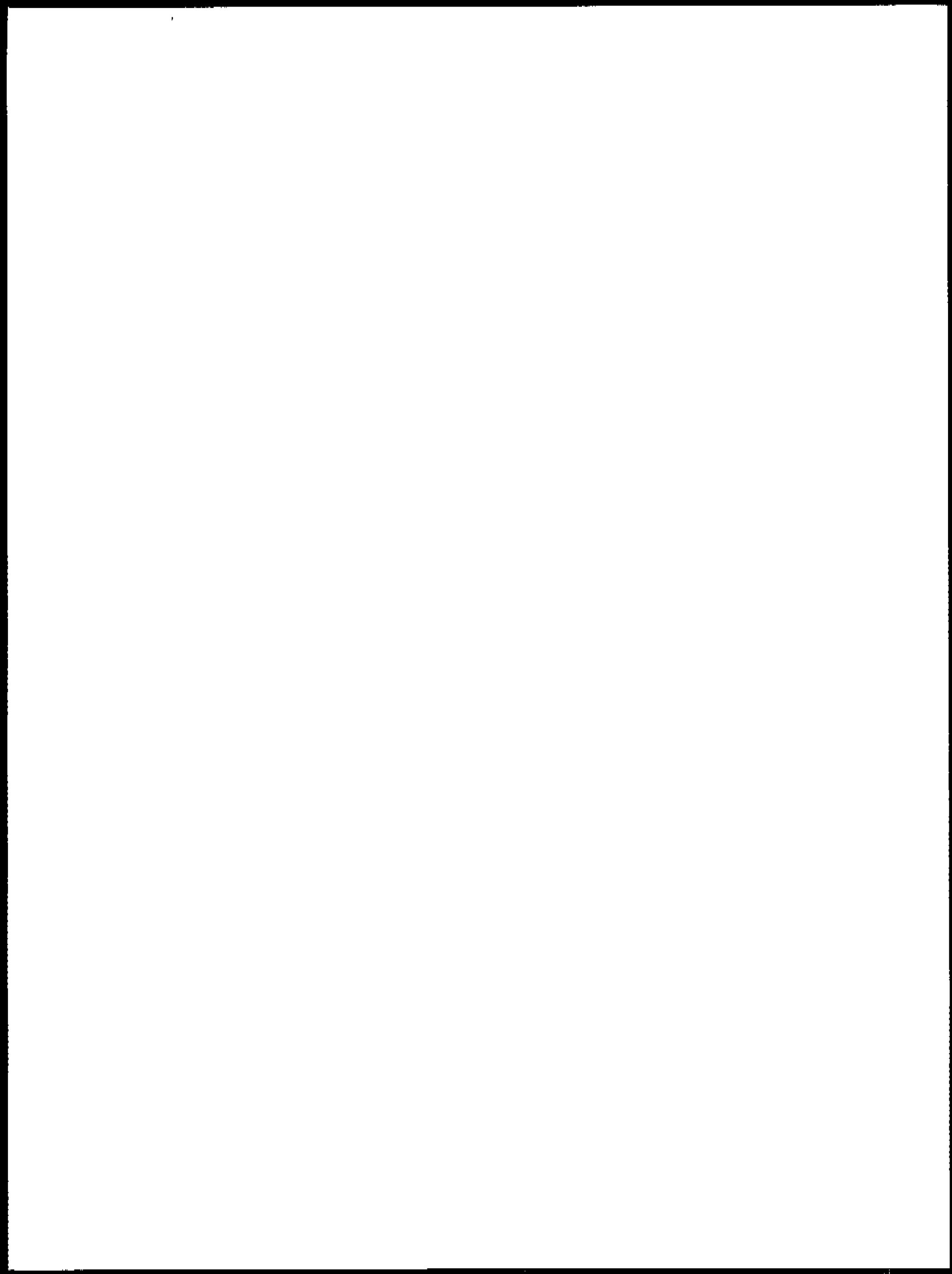
B. Lecture d'un objectif défini en termes de situation

Un objectif défini en termes de situation comprend six composantes :

- **L'intention poursuivie** présente une compétence, comme une intention à poursuivre tout au long des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissage telles :
 - une phase d'information;
 - une phase de réalisation, d'approfondissement ou d'engagement;
 - une phase de synthèse, d'intégration et d'auto-évaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent des balises à respecter et des moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.



Deuxième partie



MODULE 1 : SITUATION AU REGARD DU MÉTIER ET DE LA DÉMARCHE DE FORMATION

Code : 203012

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
se situer au regard du métier et de la démarche de formation
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre le projet de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information sur le métier

- S'informer sur le marché du travail dans le domaine de l'aquiculture : milieux de travail (types d'entreprises, produits), perspectives d'emploi (régionales et provinciales), rémunération, possibilités d'avancement et de mutation, sélection des candidats (visites, entrevues, examens de documents, etc.).
- S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi (tâches, conditions de travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités des travailleurs) au cours de visites, d'entrevues, d'examens de documents, etc.
- Présenter des données recueillies au cours d'une rencontre de groupe et discuter de sa perception du métier : avantages, inconvénients, exigences.

PHASE 2 : Information sur le projet de formation et engagement dans la démarche

- Discuter des habiletés, aptitudes, habitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier.
- S'informer sur le projet de formation : programme d'études, démarche de formation, modes d'évaluation, sanction des études.
- Discuter de la pertinence du programme de formation par rapport à la situation du personnel ouvrier qualifié en aquiculture.
- Faire part de ses premières réactions face au métier et à la formation.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : **Évaluation et confirmation de son orientation**

- Produire un rapport dans lequel on doit :
 - préciser ses goûts, ses aptitudes et ses intérêts pour l'aquiculture;
 - évaluer son orientation professionnelle en comparant les aspects et les exigences du métier avec ses goûts, ses aptitudes et ses intérêts.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Créer un climat d'épanouissement personnel et d'intégration professionnelle.
- Privilégier les échanges d'opinions entre les élèves et favoriser l'expression de tous.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Permettre aux élèves d'avoir une vue juste du métier.
- Fournir aux élèves les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec honnêteté et objectivité.
- Organiser des visites d'entreprises représentatives des principaux milieux de travail en aquiculture.
- Assurer la disponibilité de la documentation pertinente : information sur le métier, programmes de formation, guides, etc.
- Organiser une rencontre avec des spécialistes du métier.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.
 - Exprime convenablement sa perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec les données recueillies.
- PHASE 2 :
- Donne son opinion sur quelques exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier.
 - Faire un examen sérieux des documents déposés.
 - Écoute attentivement les explications.
 - Exprime convenablement sa perception du programme de formation au moment d'une rencontre de groupe.
 - Exprime clairement ses réactions.
- PHASE 3 :
- Produit un rapport contenant :
 - une présentation sommaire de ses goûts, de ses intérêts et de ses aptitudes;
 - des explications sur son orientation en faisant de façon explicite, les liens demandés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 : Information sur le métier :

1. Saisir l'importance de s'engager dans une formation qui convienne vraiment.
2. Comprendre la compétence visée ainsi que la démarche d'apprentissage proposée.
3. Se situer au regard du module.
4. Repérer des informations.
5. Déterminer une façon de noter et de présenter des informations.
6. Distinguer entre tâche et poste de travail.
7. Donner le sens de qualifications requises au seuil d'entrée sur le marché du travail.
8. Expliquer les principales règles permettant de discuter en groupes.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Information sur le projet de formation et engagement dans la démarche :

9. Distinguer entre habiletés, aptitudes, attitudes et connaissances requises pour pratiquer le métier.
10. Décrire la nature, la fonction et le contenu d'un programme d'études.
11. Décrire les principaux éléments d'un rapport confirmant un choix d'orientation professionnelle.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be recorded to ensure the integrity of the financial data. This includes not only sales and purchases but also expenses and income. The document provides a detailed list of items that should be tracked, such as inventory levels, accounts payable, and accounts receivable. It also outlines the procedures for recording these transactions, including the use of double-entry bookkeeping to ensure that the books balance.

The second part of the document focuses on the analysis of the recorded data. It explains how to calculate key financial ratios and metrics, such as the gross profit margin, operating profit, and return on investment. These calculations are essential for understanding the company's financial performance and identifying areas for improvement. The document also discusses the importance of comparing the company's performance to industry benchmarks and providing a clear explanation of any variances.

The final part of the document covers the preparation of financial statements. It provides a step-by-step guide to creating the income statement, balance sheet, and cash flow statement. It emphasizes the need for accuracy and transparency in these reports, as they are used by management, investors, and other stakeholders to make informed decisions. The document also includes a checklist of items to verify before finalizing the statements, such as ensuring that all transactions are properly recorded and that the accounts are balanced.

MODULE 2 : UTILISATION D'APPAREILS DE MESURE

Code : 203191

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
utiliser des appareils de mesure
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Avec la documentation adéquate.
- À l'aide des appareils appropriés.
- À la suite de directive orale ou écrite.
- À l'aide d'une calculatrice.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation correcte du matériel.
- Respect des directives.
- Exactitude des données.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Mesurer des longueurs, des superficies, des volumes, des masses, des températures et des pressions.
- B. Convertir d'un système de mesure à un autre.
- C. Appliquer des notions de base en mathématique.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Application appropriée des multiples unités.
- Précision des lectures.
- Présentation appropriée des données.

- Conversion juste.

- Application correcte de la règle de trois et de la notion de pourcentage.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à mesurer des longueurs, des superficies, des volumes, des masses, des températures et des pressions (A) et convertir d'un système de mesure à un autre (B):

1. Interpréter une table de conversion des systèmes de mesure impérial et international.
2. Déterminer une façon de présenter des données mathématiques.
3. Décrire les caractéristiques, le mode et les limites d'utilisation des principaux instruments de mesure.

Avant d'apprendre à appliquer des notions en mathématique (C) :

4. Saisir l'importance d'utiliser des notions mathématiques en aquiculture.
5. Utiliser une calculatrice.

MODULE 3 : RAMENDAGE ET MATELOTAGE

Code : 203202

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions de ramendage et matelotage
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Suite à des directives orales.
- Avec le matériel nécessaire.
- Sans aucune documentation.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des directives.
- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Justesse du travail exécuté.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Caractériser les différents cordages.
- B. Effectuer du matelotage.
- C. Monter une pièce de filet.
- D. Réparer un filet et une épuisette.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Identification correcte des différentes fibres et de leur usage respectif.
- Exécution correcte des noeuds et des épissures.
- Utilisation adéquate des noeuds.
- Calcul exact des pourcentages de montage.
- Laçage convenable.
- Vitesse d'exécution satisfaisante.
- Nettoyage correcte.
- Choix approprié de la technique de réparation.
- Réparation convenable.
- Vitesse d'exécution satisfaisante.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à caractériser les différents cordages (A) :

1. Identifier les différents diamètres de cordages et leurs poids spécifiques.

Avant d'apprendre à effectuer du matelotage (B) :

2. Décrire les principaux noeuds et les principales épissures.
3. Saisir l'importance d'exécuter correctement les différents noeuds.

Avant d'apprendre à monter une pièce de filet (C) :

4. Décrire les composantes des filets.
5. Effectuer la coupe de filet.

MODULE 4 : APPLICATION DE NOTIONS DE BIOLOGIE

Codes : 203024

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions de biologie
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- En se limitant aux espèces élevées, moules et salmonidés.
- À partir d'illustrations, de photographies et de spécimens vivants ou préservés.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Capacité de transférer des concepts d'un milieu à un autre.
- Respect de la méthode scientifique.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Décrire les caractéristiques requises des milieux favorables à la survie des espèces.
- B. Décrire l'anatomie des salmonidés et des moules.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Description juste et exhaustive.
- Identification des principales parties internes et externes.
- Description des fonctions essentielles des organes.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- C. Reconnaître les espèces élevées.
- D. Décrire les cycles biologiques des espèces élevées.
- E. Reconnaître les principaux ennemis et les dommages qu'ils font subir aux espèces élevées.
- F. Décrire les principales causes d'intoxication alimentaires liés à la consommation de mollusques.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Reconnaissance exacte des espèces.
- Description complète juste.
- Identification exhaustive des prédateurs et compétiteurs.
- Description judicieuse des dommages subis.
- Identification des principaux agents responsables d'intoxication.
- Identification des symptômes liés à la consommation de mollusques contaminés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à décrire les caractéristiques requises des milieux favorables à la survie des espèces élevées (A) :

1. Situer les espèces élevées dans la pyramide écologique.

Avant d'apprendre à reconnaître les espèces élevées (C) :

2. Expliquer le mode d'utilisation d'une clef d'identification.
3. Saisir l'importance d'un travail soigné.

Avant d'apprendre à expliquer les cycles biologiques des espèces élevées (D) :

4. Expliquer le terme «cycle biologique».

Avant d'apprendre à reconnaître les principaux ennemis et les dommages qu'ils créent aux espèces élevées (E) :

5. Définir les termes compétition, prédation et parasitisme.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be recorded to ensure the integrity of the financial data. This includes not only sales and purchases but also expenses and income. The document provides a detailed list of items that should be tracked, such as inventory levels, accounts payable, and accounts receivable. It also outlines the procedures for recording these transactions, including the use of double-entry bookkeeping to ensure that the books balance.

The second part of the document focuses on the analysis of the recorded data. It explains how to calculate key financial ratios and metrics, such as the gross profit margin, net profit margin, and current ratio. These calculations are essential for understanding the company's financial performance and identifying areas for improvement. The document also discusses the importance of comparing the company's performance to industry benchmarks and providing a clear explanation of any significant variances.

The final part of the document covers the preparation of financial statements. It provides a step-by-step guide to creating the income statement, balance sheet, and cash flow statement. It emphasizes the need for accuracy and transparency in these statements, as they are used by management, investors, and other stakeholders to make informed decisions. The document also includes a checklist of items to verify before finalizing the statements, such as ensuring that all transactions are properly recorded and that the accounts are balanced.

MODULE 5 : PRÉPARATION DE STRUCTURES D'ÉLEVAGE

Code : 203035

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
préparer des structures d'élevage
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À l'aide de compagnes ou de compagnons.
- Suite à des directives orales.
- À l'aide des outils appropriés.
- Sans aucune documentation.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Direction convenable des travaux.
- Communication efficace avec ses pairs.
- Respect des directives.
- Choix judicieux du matériel.
- Maîtrise de la technique d'exécution.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Décrire les différentes structures d'élevage.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Description juste des avantages et inconvénients des différentes structures.
- Association juste des différentes méthodes d'élevage aux structures correspondantes.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

B. Fabriquer des pesées.

C. Préparer des collecteurs.

D. Assembler une filière.

E. Remplir une demande de permis.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Respect des proportions lors de la préparation du béton.

- Quantité correspondante au besoin.

- Utilisation appropriée du matériel.

- Choix judicieux de la technique de coupe.

- Exécution soigneuse.

- Préparation correcte du matériel.

- Exécution correcte des noeuds et épissures appropriés.

- Rapidité d'exécution.

- Respect des caractéristiques demandées.

- Rangement du matériel.

- Présentation selon les règles.

- Contenu exhaustif.

- Réalisme du plan de développement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à fabriquer des pesées (B) :

1. Décrire différents types de poids utilisés dans l'industrie.
2. Effectuer des calculs (Réf. Module 2).
3. Décrire les étapes de préparation des moules.
4. Décrire une technique de préparation des mélanges de béton.

Avant d'apprendre à préparer les collecteurs (C) :

5. Caractériser les divers types de collecteurs.

Avant d'apprendre à assembler une filière (D) :

6. Décrire la filière.
7. Faire des noeuds (Réf. Module 3).
8. Saisir l'importance de l'économie de temps et de matériel.
9. Saisir l'importance d'une auto-évaluation continue.

Avant d'apprendre à remplir une demande de permis (E) :

10. Saisir l'importance d'une présentation soignée.

MODULE 6 : APPLICATION DES RÈGLES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Code : 203042

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit appliquer les règles de santé et sécurité au travail selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir de cas particuliers au métier.
- Au moyen de simulations.
- À l'aide d'une trousse de premiers soins.
- Avec des équipements de manutention.
- Sur une embarcation motorisée.
- Dans des conditions météorologiques acceptables.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Justesse des interventions proposées.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Exposer les mesures de sécurité relatives au travail en mer.
- B. Exposer les mesures de prévention applicables au travail sur terre.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Liste exhaustive des mesures applicables.
- Pertinence des mesures.
- Description des équipements de sécurité nécessaires à bord d'une embarcation.
- Liste exhaustive des mesures applicables.
- Pertinence des mesures.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

- C. Adopter des postures appropriées au travail.
- D. Donner les premiers secours à une victime d'accident ou d'un malaise.
- E. Interpréter les droits et obligations des employeurs et des travailleurs au regard de la Loi sur la santé au travail.
- F. Comprendre le S.L.M.D.U.T.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Respect des principes de la mécanique corporelle.
- Utilisation appropriée des équipements de levage et de manutention.
- Respect de la démarche d'intervention.
- Justesse du diagnostic.
- Application adéquate des premiers soins.
- Interprétation juste.
- Interprétation juste d'une fiche signalétique.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à exposer les mesures de santé et de sécurité relatives au travail en mer (A) :

1. Saisir l'importance d'adopter des comportements de prévention et de sécurité.
2. Identifier les sources d'information relatives à la santé et à la sécurité au travail.
3. Définir le cadre juridique du régime québécois de la santé et de la sécurité au travail.
4. Saisir l'importance de s'engager personnellement à promouvoir la sécurité au travail.
5. Énumérer les principales conséquences des accidents du travail dans le secteur de l'aquiculture au Québec.
6. Identifier les principaux risques liés au travail en mer.
7. Distinguer les équipements de sécurité souhaitables des équipements obligatoires à bord d'une embarcation.
8. Saisir les notions d'hypothermie.
9. Saisir les notions de sauvetage en mer.

Avant d'apprendre à exposer les mesures de prévention applicables au travail sur terre (B) :

10. Identifier les principaux risques liés au travail sur terre en aquiculture.

Avant d'apprendre à adopter des postures appropriées au travail (C) :

11. Expliquer les risques encourus en cas de non respect des principes de la mécanique corporelle.
12. Saisir l'importance d'adopter des postures appropriées.

Avant d'apprendre à donner les premiers secours à une victime d'accident ou d'un malaise (D) :

13. Définir les premiers secours et leurs buts.
14. Expliquer la responsabilité légale du secouriste.
15. Déterminer les intervenants susceptibles d'apporter du secours en cas de danger.

Avant d'apprendre à comprendre le S.I.M.D.U.T. (F) :

16. Identifier les responsabilités relatives au S.I.M.D.U.T.
17. Interpréter une étiquette.

[The page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. No specific content can be transcribed.]

MODULE 7 : UTILISATION DU BATEAU

Code : 203055

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
utiliser un bateau
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À la suite de directives orales.
- À l'aide d'un compas magnétique.
- À l'aide de documents de navigation.
- Avec des aides électroniques à la navigation.
- Avec une embarcation motorisée.
- À l'aide de marques, balises et amers.
- Dans des conditions météorologiques acceptables.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des directives.
- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Port du vêtement individuel de flottaison.
- Utilisation convenable des équipements.
- Utilisation correcte des documents de navigation.
- Maîtrise de la technique d'exécution prescrite.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Identifier les types de bateaux et leurs composants.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Identification juste des types.
- Énumération exhaustive des composants.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Charger et décharger le bateau.
- C. Effectuer les vérification d'usage avant le départ.
- D. Conduire le bateau.
- E. Prendre une bouée.
- F. Assister le plongeur.
- G. Accoster à un quai, à un bateau et à une structure d'élevage en mer.
- H. Nettoyer et ranger le bateau.
- I. Utiliser les différentes aides électroniques à la navigation.
- J. Utiliser une carte de navigation.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Respect de l'équilibre du bateau.
- Manipulation délicate du matériel.
- Respect de la flottabilité du bateau.
- Respect du guide de sécurité nautique.
- Minutie des opérations.
- Organisation efficace du travail.
- Communication des informations pertinentes.
- Maîtrise des techniques de navigation.
- Respect des règles de navigation.
- Maîtrise d'exécution des manoeuvres.
- Maîtrise et rapidité d'exécution des manoeuvres.
- Observation constante du plongeur.
- Manoeuvres d'assistance adéquates.
- Précision des manoeuvres effectuées.
- Exécution correcte des noeuds d'amarrage.
- Propreté du bateau.
- Rangement adéquat des équipements.
- Fixation correcte des équipements mobiles.
- Calibration adéquate.
- Utilisation correcte des différentes fonctions.
- Interprétation juste des données.
- Interprétation correcte des données.
- Exactitude des tracés.
- Précision du positionnement d'un site.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à effectuer les vérifications d'usage avant le départ (B) :

1. Décrire les équipements de sécurité obligatoires à bord d'une embarcation (Réf. Module 6).
2. Interpréter les conditions météorologiques.
3. Utiliser les tables de marées.
4. Connaître le fonctionnement d'un moteur.
5. Saisir l'importance de vérifier le bon état du bateau et de ses équipements avant le départ.

Avant d'apprendre à charger et décharger le bateau (C) :

6. Comprendre la notion de stabilité.

Avant d'apprendre à conduire le bateau (D) :

7. Décrire les règles de routes.
8. Expliquer le système de balisage canadien.
9. Interpréter les feux et signaux.
10. Identifier les techniques de mouillage.
11. Reconnaître les techniques de prévention et de lutte contre les incendies.
12. Reconnaître une situation d'urgence.
13. Expliquer les règles de santé et de sécurité à respecter lors du travail en mer (Réf. Module 6).

Avant d'apprendre à prendre une bouée (E) :

14. Saisir l'importance de travailler avec soin et précision.

Avant d'apprendre à assister le plongeur (F) :

15. Décrire les règles de sécurité appliquées à la plongée sous-marine.
16. Décrire l'équipement utilisé en plongée sous-marine.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à accoster à un quai, à un bateau et à une structure d'élevage en mer (G) :

16. Décrire les règles d'accostage.
17. Exécuter les noeuds d'amarrage (Réf. Module 3).

Avant d'apprendre à nettoyer et ranger le bateau (H) :

18. Saisir l'importance de développer des habitudes d'ordre et de propreté.
19. Saisir l'importance de respecter l'environnement.
20. Déterminer les risques de vols.

Avant d'apprendre à utiliser une carte de navigation (J) :

21. Comprendre les termes géographiques reliés à la navigation.
22. Utiliser le compas.
23. Comprendre l'utilité des avis aux navigateurs.

MODULE 8 : INSTALLATION DE STRUCTURES D'ÉLEVAGE

Code : 203063

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
installer des structures d'élevage
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À l'aide de compagnes ou de compagnons.
- Suite à des directives orales.
- À l'aide d'instrument et de documents de navigation.
- À l'aide de plans de localisation des sites.
- Au moyen d'une embarcation motorisée.
- Avec le matériel approprié.
- Sur une concession en mer.
- Dans des conditions météorologiques acceptables.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Direction convenable des travaux.
- Communication efficace avec ses compagnes et ses compagnons.
- Respect des directives.
- Utilisation convenable des instruments, des documents de navigation et des matériaux nécessaires.
- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Port du vêtement individuel de flottaison.
- Rapidité d'exécution appropriée des tâches prescrites.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Localiser le site sur la carte.
- B. Recueillir des données.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Localisation exacte .
- Exactitude des relevés.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

C. Disposer les filières sur le bateau.

D. Conduire le bateau.

E. Découvrir le site.

F. Installer les filières.

G. Remorquer une cage.

H. Installer une cage.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Disposition correcte des filières.
- Respect des règles de navigation.
- Respect des règles de sécurité en mer.

- Rapidité de situation du site.

- Tension correcte des filières.
- Alignement convenable des filières.

- Choix judicieux des points d'attache.
- Exécution correcte des noeuds d'amarrage.
- Vitesse appropriée du remorquage.

- Ancrage solide de la cage.
- Exécution correcte des noeuds d'amarrage.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à localiser le site et recueillir des données (A) et (B) :

1. Utiliser une carte (Réf. Module 7).
2. Décrire les normes de balisage d'un site aquicole (Réf. Module 7).
3. Utiliser des aides électroniques à la navigation (Réf. Module 7).
4. Décrire les techniques d'ancrage d'une balise.

Avant d'apprendre à disposer les filières sur le bateau (C) :

5. Saisir l'importance de l'ordre sur le bateau pour la prévention des accidents (Réf. Module 6).

Avant d'apprendre à installer les filières (E) :

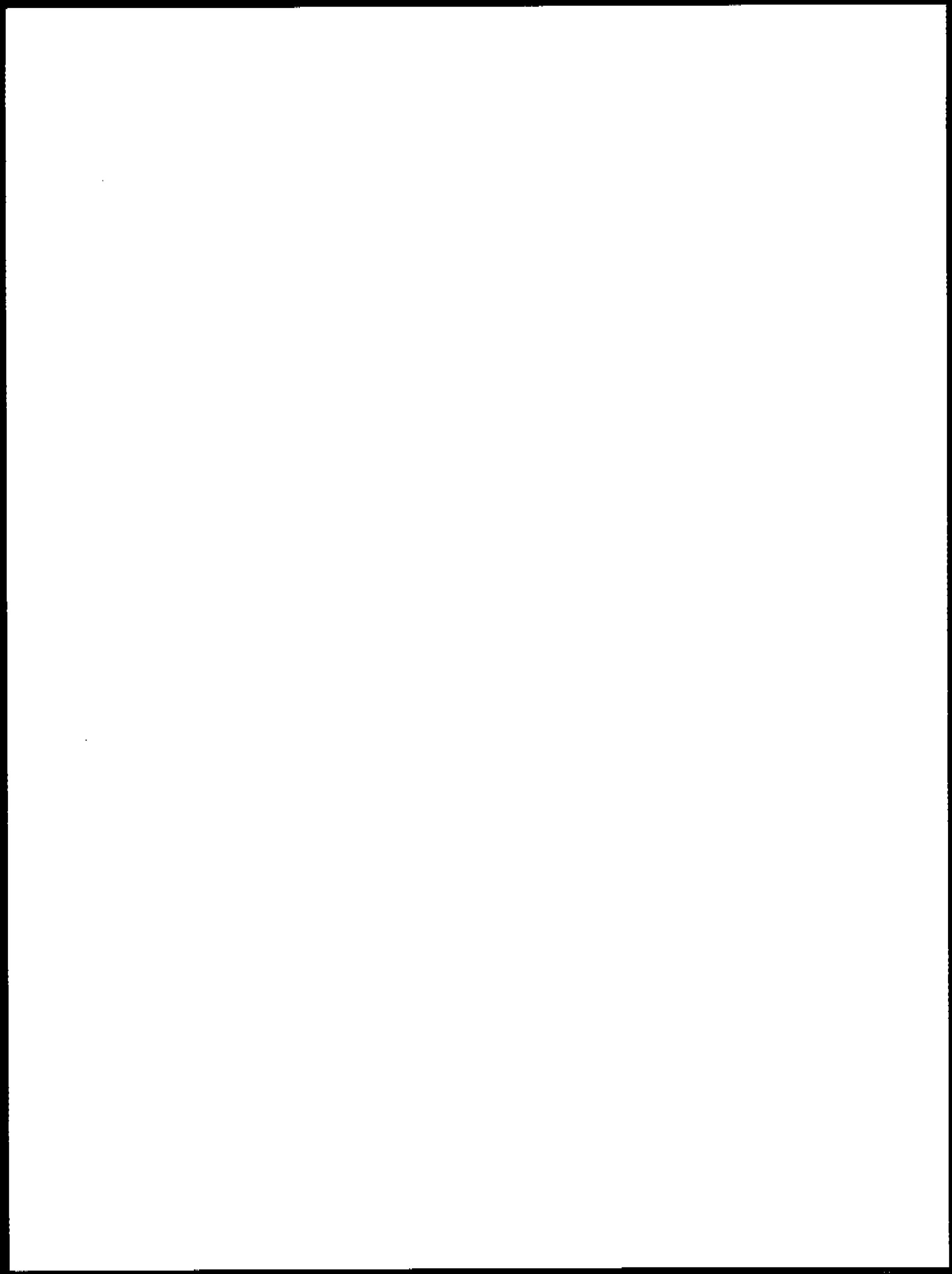
6. Décrire des notions d'ancrage des filières.
7. Décrire les règles de santé et de sécurité à respecter lors de la mise à l'eau de filières (Réf. Module 6).
8. Saisir l'importance de respecter les limites du site.

Avant d'apprendre à remorquer une cage (G) :

9. Déterminer le sens du courant et les marées.

Avant d'apprendre à installer une cage (H) :

10. Fixer les filets (Réf. Module 3).



MODULE 9 : ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS

Code : 203213

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
entretenir des équipements
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Avec les outils et les produits appropriés.
- À l'aide de différents équipements.
- À partir de situations propres à l'entretien courant.
- À partir de manuels d'instruction.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation correcte des appareils et des outils.
- Respect des directives des manuels d'instruction.
- Justesse de l'évaluation de l'état des pièces.
- Travail propre et soigné.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Effectuer l'entretien de pompes, aérateurs, laveuses haute-pression et groupes électrogènes.
- B. Effectuer l'entretien préventif du moteur et du bateau.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Maîtrise de la technique de montage et de démontage.
- Apport des corrections autorisées.
- Respect des directives du manuel d'entretien.
- Utilisation correcte des produits et des pièces de rechange.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

- C. Dépanner un bateau à moteur.
- D. Effectuer de la plomberie de base.
- E. Effectuer des travaux de base en menuiserie.
- F. Utiliser un multimètre.
- G. Utiliser de la résine de synthèse.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Justesse du diagnostic du bris ou du mauvais fonctionnement.
- Réparation convenable.
- Maîtrise des techniques de coupe et de collage.
- Précision des mesures.
- Économie des matériaux.
- Respect des règles de santé et sécurité.
- Choix correct de l'unité de mesure.
- Interprétation correcte de la lecture.
- Préparation adéquate de la surface.
- Respect des proportions du mélange.
- Économie des matériaux.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à effectuer l'entretien de pompes, d'aérateurs, laveuses haute-pression et groupes électrogènes (A) et à effectuer l'entretien préventif du moteur et du bateau (B) :

1. Saisir l'importance de l'entretien préventif de l'équipement.
2. Utiliser les divers manuels d'entretien.
3. Décrire les principes de fonctionnement des principaux équipements.
4. Saisir l'importance de développer des habitudes d'ordre et de propreté.
5. Distinguer entre entretien mineur et réparations importantes.
6. Décrire les produits et les pièces de remplacement appropriés.
7. Expliquer les règles de santé et de sécurité à respecter pendant la réalisation de travaux d'entretien (Réf. Module 6).
8. Expliquer les principaux facteurs d'usure et de bris.
9. Expliquer les précautions à prendre pour l'hivernage de l'équipement.
10. Saisir l'importance de l'utilisation d'anodes sacrificielles.

Avant d'apprendre à dépanner un bateau à moteur (C) :

11. Nommer et décrire les outils servant au dépannage.

Avant d'apprendre à effectuer de la plomberie de base (D) et à utiliser les outils de menuiserie (E) :

12. Avoir le souci de l'économie du temps et des matériaux.
13. Effectuer des mesures (Réf. Module 2).
14. Décrire les principaux matériaux de plomberie et de menuiserie utilisés en aquiculture.
15. Expliquer les règles de santé et de sécurité à respecter (Réf. Module 6).
16. Calculer des longueurs de tuyau (Réf. Module 2).
17. Définir le rôle du plombier et du menuisier.
18. Décrire les étapes de réalisation des travaux.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à utiliser un multimètre (F) :

19. Saisir l'importance du cadenassage.
20. Définir le rôle de l'électricien.
21. Expliquer des notions d'électricité de base.
22. Décrire les éléments types d'un système électrique.
23. Décrire le fonctionnement et l'entretien d'un chauffe-eau.

Avant d'apprendre à utiliser de la résine de synthèse (G) :

24. Décrire les différents types de résine et leur utilisation

MODULE 10 : VÉRIFICATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Code : 203083

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit vérifier la qualité de l'eau selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Suite à des directives orales.
- À l'aide du matériel, des instruments et d'équipements de prélèvement et d'instruments de mesure.
- À l'aide de documents ou de spécifications techniques.
- À l'aide des produits chimiques nécessaires.
- Avec des échantillons d'eau de milieux naturels et artificiels.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des directives.
- Utilisation convenable des documents et du matériel.
- Maîtrise des techniques d'exécution prescrites.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Prélever des échantillons d'eau.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix judicieux du site de prélèvement.
- Choix judicieux de la technique de prélèvement.
- Exécution convenable de la technique choisie.
- Manipulation correcte des échantillons en fonction de l'analyse.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

- B. Calibrer les instruments de mesure.
- C. Effectuer des mesures.
- D. Nettoyer et ranger les instruments de mesure.
- E. Enregistrer les mesures.
- F. Choisir les données à communiquer.
- G. Expliquer les différents paramètres physico-chimiques de l'eau.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Calibration précise.
- Utilisation appropriée des instruments.
- Précision des mesures effectuées.
- Minutie dans l'exécution.
- Propreté des instruments.
- Enregistrement systématique.
- Clarté des informations.
- Pertinence du choix.
- Description exhaustive des liens entre les différents paramètres.
- Description des limites de tolérance pour l'élevage de différentes espèces.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à prélever des échantillons d'eau (A) :

1. Décrire les principaux appareils de prélèvements.
2. Saisir l'importance de respecter les règles de prophylaxie.

Avant d'apprendre à calibrer les instruments de mesure (B) :

3. Lire les manuels d'instruction.
4. Vérifier l'état des instruments de mesure.

Avant d'apprendre à effectuer des mesures (C) :

5. Décrire le fonctionnement des différents appareils.

Avant d'apprendre à nettoyer et ranger les instruments de mesure (D) :

6. Saisir l'importance d'adopter des habitudes d'ordre et de propreté.

Avant d'apprendre à enregistrer les mesures (E) :

7. Saisir l'importance d'enregistrer précisément les données (Réf. Module 2).
8. Déterminer une façon de noter et de présenter des informations (Réf. Module 1).

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be recorded to ensure the integrity of the financial data. This includes not only sales and purchases but also expenses and income. The document provides a detailed list of items that should be tracked, such as inventory levels, accounts payable, and accounts receivable. It also outlines the procedures for recording these transactions, including the use of double-entry bookkeeping to ensure that the books balance.

The second part of the document focuses on the analysis of the recorded data. It explains how to calculate key financial ratios and metrics, such as the gross profit margin, operating profit, and return on investment. These calculations are essential for understanding the company's financial performance and identifying areas for improvement. The document also discusses the importance of comparing the company's performance against industry benchmarks and historical data to provide context for the results.

The final part of the document addresses the reporting requirements for the financial data. It outlines the format and content of the financial statements, including the balance sheet, income statement, and cash flow statement. It also discusses the importance of providing clear and concise explanations for any significant changes or trends in the data. The document concludes by emphasizing the role of accurate financial reporting in supporting informed decision-making and ensuring the long-term success of the business.

MODULE 11 : APPLICATION DE TECHNIQUES D'APPROVISIONNEMENT ET DE TRAITEMENT DE L'EAU

Code : 203222

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des techniques d'approvisionnement et de traitement de l'eau
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Suite à des directives orales.
- À l'aide de documents ou de spécifications techniques.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des directives.
- Utilisation convenable des documents et du matériel.
- Connaissance pertinente des appareils et de leur fonctionnement.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Mesurer le débit et le volume.
- B. Équilibrer l'eau du système de recirculation.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Précisions des mesures.
- Respect des paramètres physico-chimiques.
- Respect des limites de l'équipement.
- Optimisation de la rentabilité du système.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

- C. Entretien d'un système de filtration de l'eau.
- D. Décrire les différentes techniques de captage de l'eau.
- E. Différencier les différents systèmes d'approvisionnement en eau.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Vérification exhaustive des composantes du système.
- Enregistrement systématique des données.
- Entretien des éléments d'un système de filtration.
- Description exhaustive des techniques de captage.
- Comparaison juste des caractéristiques des différentes pompes.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à équilibrer l'eau du système de recirculation (B) :

1. Décrire les éléments d'un système de recirculation d'eau en aquiculture.
2. Saisir l'importance de recycler l'eau en aquiculture.
3. Saisir l'importance de conserver la qualité de l'eau dans un système recirculé.
4. Décrire les modes de désinfection de l'eau en aquiculture.
5. Décrire les modes d'oxygénation et de dégazage de l'eau.

Avant d'apprendre à entretenir un système de filtration de l'eau (C) :

6. Identifier les différents éléments d'un système de filtration.
7. Décrire les principaux types de filtres sur le marché et leur fonctionnement.
8. Décrire les règles de santé et de sécurité à appliquer (Réf. Module 6).

Avant d'apprendre à décrire les différents modes de captage de l'eau (D) :

9. Définir le terme «nappe phréatique».
10. Décrire les différentes sources d'approvisionnement en eau.
11. Expliquer des notions d'hydrogéologie de base.

Avant d'apprendre à différencier les différents systèmes d'approvisionnement en eau (E) :

12. Décrire les méthodes d'évaluation de la capacité de la plomberie.
13. Décrire les différents types de valves et leurs caractéristiques.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be recorded to ensure the integrity of the financial statements. This includes not only sales and purchases but also expenses and income. The document provides a detailed explanation of how to categorize these transactions correctly, ensuring they are recorded in the appropriate accounts. It also highlights the need for regular reconciliation to identify any discrepancies early on.

The second part of the document focuses on the preparation of the financial statements. It outlines the steps involved in calculating the net income, from determining the total revenue to subtracting all expenses. It provides a clear breakdown of the components of each statement, such as the balance sheet, income statement, and cash flow statement. The document also discusses the importance of presenting the information in a clear and concise manner, using appropriate accounting conventions and standards.

The final part of the document addresses the audit process. It explains the role of the auditor in verifying the accuracy of the financial statements and provides a checklist of items to be reviewed. It also discusses the potential consequences of an audit failure and the steps that should be taken to address any issues identified. The document concludes with a summary of the key points and a final reminder of the importance of accuracy and transparency in financial reporting.

MODULE 12 : APPLICATION DE NOTIONS D'HYGIÈNE ET DE PROPHYLAXIE

Code : 203251

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions d'hygiène et de prophylaxie
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir de cas particuliers au métier.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Pertinence des mesures proposées.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Identifier les moyens de prévention des contaminations extérieures.
- B. Décrire les mesures prophylactiques en pisciculture.
- C. Expliquer les mesures d'hygiène lors de la manipulation du produit récolté.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Identification exhaustive.
- Description juste des diverses mesures.
- Association juste des mesures d'hygiène aux différentes étapes de conditionnement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à identifier les moyens de prévention des contaminations extérieures (A) :

1. Saisir l'importance d'utiliser une source d'eau exempte de pathogènes.
2. Décrire le processus de quarantaine.

Avant d'apprendre à décrire les mesures prophylactiques en pisciculture (B) :

3. Saisir l'importance de la désinfection continue en aquiculture.
4. Respecter les règles de santé et de sécurité dans la manipulation des produits de désinfection.
5. Connaître le SIMDUT (Réf. Module 6).

Avant d'apprendre à expliquer les mesures d'hygiène lors de la manipulation du produit récolté (C) :

6. Décrire les principales sources de contamination du produit lors de sa manipulation.
7. Énumérer les principaux organismes pouvant contaminer le produit.

MODULE 13 : SOINS AUX ESPÈCES D'ÉLEVAGE

Code : 203163

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
soigner les espèces d'élevage
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Selon des instructions verbales ou écrites.
- À l'aide de documents et de spécifications techniques.
- À l'aide du matériel nécessaire.
- Avec les désinfectants, les médicaments et les vaccins appropriés.
- En se limitant aux salmonidés.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Connaissance des maladies, parasites et leurs traitements.
- Respect des instructions.
- Respect du processus.
- Utilisation correcte du matériel et de la documentation.
- Respect des règles de prophylaxie.
- Qualité des soins.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Évaluer l'état général de l'élevage.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Observation méthodique des poissons.
- Évaluation juste de l'état des sujets.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Communication des informations pertinentes.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

- B. Préparer le matériel nécessaire au traitement.

- C. Administrer un traitement par aliments médicamenteux.

- D. Effectuer un traitement par bain, dilution ou par aspersion.

- E. Administrer un vaccin.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Disposition convenable du matériel.
- Présence de tous les éléments requis.

- Mélange convenable des aliments médicamenteux.
- Technique d'administration adéquate.

- Respect des durées de traitements.
- Respect des concentrations de traitements.

- Manipulation appropriée des sujets.
- Rapidité d'exécution.
- Dosage correct.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à évaluer l'état général de l'élevage (A) :

1. Décrire les principaux parasites et maladies des poissons et leurs traitements.
2. Comprendre l'importance d'une observation minutieuse des sujets d'élevage.
3. Décrire les signes précurseurs de l'apparition de la maladie.
4. Comprendre l'importance d'un diagnostic vétérinaire précoce.
5. Décrire le rôle du vétérinaire.
6. Décrire le rôle du laboratoire de pathologie animale.

Avant d'apprendre à administrer un traitement par aliments médicamenteux (C) :

7. Décrire les principaux antibiotiques et leur action.
8. Décrire la technique de manipulation des antibiotiques.
9. Expliquer les notions de périodes de retraits.
10. Expliquer les règles de santé et de sécurité à respecter pour la manipulation des antibiotiques (Réf. Module 6).
11. Effectuer des calculs (Réf. Module 2).
12. Saisir l'importance de l'utilisation minimale d'antibiotique.

Avant d'apprendre à effectuer un traitement par bain, dilution ou par aspersion (D) :

13. Mesurer des volumes d'eau (Réf. Module 2)

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

MODULE 14 : OPÉRATION D'ÉLEVAGE PISCICOLE

Code : 203105

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit réaliser des opérations d'élevage piscicole selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Avec l'aide de compagnes ou de compagnons.
- Selon des instructions verbales ou écrites.
- À l'aide du matériel et des produits appropriés.
- Avec des poissons vivants.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des instructions.
- Utilisation correcte du matériel et des produits.
- Manipulation soigneuse des sujets.
- Respect des règles de prophylaxie.
- Observation constante des poissons.
- Enregistrement systématique des données.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Capturer le poisson.
- B. Classer le poisson.
- C. Anesthésier le poisson.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix judicieux de la méthode.
- Réglage approprié du classeur.
- Organisation efficace du travail.
- Respect de la technique.
- Dosage précis.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

D. Marquer le poisson.

E. Recueillir des données morphométriques.

F. Transférer le poisson.

G. Entretenir les bassins et les cages.

H. Préparer le poisson en vue de son transport.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Marquage visible et durable.
- Vitesse d'exécution appropriée.
- Précision d'exécution.

- Précision des mesures.
- Enregistrement convenable des données.
- Vitesse d'exécution appropriée.
- Évaluation juste de l'état de santé du poisson.

- Vérification complète des équipements.
- Attitudes limitant le stress du poisson.
- Maîtrise de la technique de transfert.

- Enregistrement systématique des données.
- Maîtrise de la technique du syphon.
- Ramassage systématique des mortalités et des moribonds.
- Vérification de l'état de la cage et des ancres.
- Nettoyage convenable des bassins.

- Respect des règles de prophylaxie.
- Respect de la période de jeûne.
- Oxygénation appropriée de l'eau des contenants.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à capturer le poisson (A) :

1. Décrire les principaux instruments servant à manipuler le poisson.
2. Respecter les règles de prophylaxie (Réf. Module 12).

Avant d'apprendre à classer le poisson (B) :

3. Décrire les principaux types de classeurs.
4. Déterminer les périodes et fréquences de classement.
5. Décrire les règles de santé et de sécurité à appliquer lors du classement (Réf. Module 6).

Avant d'apprendre à anesthésier le poisson (C) :

6. Décrire les produits anesthésiants et leurs modes d'action.
7. Définir le rôle du vétérinaire.
8. Appliquer la règle de trois (Réf. Module 2).

Avant d'apprendre à marquer le poisson (D) :

9. Décrire les principales techniques de marquage.

Avant d'apprendre à prendre des données morphométriques (E) :

10. Distinguer entre longueur à la fourche et longueur totale.
11. Saisir l'importance de la précision des données.
12. Inscrire des données mathématiques (Réf. Module 2).
13. Calculer et interpréter le facteur de condition.

Avant d'apprendre à transférer le poisson (F) :

14. Décrire les modes d'ensemencement en milieu naturel.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à entretenir les bassins et les cages (G) :

15. Décrire les notions de mise en charge.
16. Interpréter les tables de LIAO.
17. Définir les notions de photopériode.
18. Déterminer les vitesses de courant en fonction de la taille du poisson.
19. Faire des prévisions de croissance.

Avant d'apprendre à préparer le poisson en vue de son transport (H) :

20. Décrire les différents camions de transport.
21. Décrire le transport en sac.
22. Interpréter la législation.

MODULE 15 : ALIMENTATION DES ESPÈCES D'ÉLEVAGE

Code : 203263

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
alimenter les espèces d'élevage
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Suite à des directives orales.
- À l'aide de documentation.
- Avec le matériel approprié.
- Avec des produits alimentaires requis.
- Sur des poissons vivants.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des directives.
- Utilisation juste du matériel.
- Vérification convenable de la qualité des aliments.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Appliquer des notions de nutrition des salmonidés.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Description juste des méthodes de nutrition.
- Énumération exhaustive des principaux nutriments.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

B. Préparer la nourriture.

C. Distribuer la nourriture.

D. Entretenir des proies vivantes.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Bonne proportions des différents constituants.
- Homogénéité du mélange.
- Respect des chartes d'alimentation.

- Observation minutieuse du comportement des sujets.
- Répartition correcte.
- Enregistrement systématique des données.

- Respect des règles d'hygiène et de prophylaxie.
- Application judicieuse des techniques d'alimentation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer la nourriture (B) :

1. Décrire les différents types de nourriture.
2. Énumérer les différentes moulées sur le marché.
3. Énumérer les principaux ingrédients.
4. Connaître les règles de prophylaxie (Réf. Module 12).

Avant d'apprendre à distribuer la nourriture (C) :

5. Décrire les différents distributeurs automatiques.
6. Décrire la technique d'alimentation manuelle.

...the first of these is the fact that the ...

...the second of these is the fact that the ...

...the third of these is the fact that the ...

...the fourth of these is the fact that the ...

...the fifth of these is the fact that the ...

...the sixth of these is the fact that the ...

...the seventh of these is the fact that the ...

...the eighth of these is the fact that the ...

...the ninth of these is the fact that the ...

...the tenth of these is the fact that the ...

...the eleventh of these is the fact that the ...

...the twelfth of these is the fact that the ...

...the thirteenth of these is the fact that the ...

...the fourteenth of these is the fact that the ...

...the fifteenth of these is the fact that the ...

...the sixteenth of these is the fact that the ...

...the seventeenth of these is the fact that the ...

...the eighteenth of these is the fact that the ...

MODULE 16 : RÉALISATION DU FRAI

Code : 203123

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit réaliser le frai selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À l'aide de compagnes et de compagnons.
- Selon des instructions verbales ou écrites.
- À l'aide du matériel usuel.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des directives.
- Respect du processus.
- Utilisation convenable du matériel.
- Manipulation soigneuse des sujets.
- Respect des règles de prophylaxie.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Préparer le matériel de frai et d'incubation.
- B. Vérifier la maturité sexuelle.
- C. Extraire les produits sexuels.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Étalement complet et convenable du matériel.
- Diagnostic exact.
- Manipulation convenable des sujets ainsi que des ovules et du sperme.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

D. Appliquer des techniques de fécondation.

E. Estimer la quantité d'oeufs.

F. Procéder à l'incubation.

G. Transporter les oeufs.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Agitation délicate des ovules et du sperme.
- Respect de la technique de fécondation.

- Justesse des estimations.
- Enregistrement systématique des données.

- Application convenable des techniques d'incubation.
- Identification correcte des phases de développement.
- Vérification juste de la qualité de l'eau.
- Manipulation convenable des oeufs.
- Observation minutieuse des sujets et des installations.
- Enregistrement systématique des données.

- Préparation convenable et complète du transport.
- Choix judicieux de la période de transport.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer le matériel de frai et d'incubation (A) :

1. Décrire les différents types de systèmes d'incubation des oeufs.
2. Comprendre l'utilité du banc de frai.

Avant d'apprendre à vérifier la maturité sexuelle (B) :

3. Décrire le processus de maturation chez les salmonidés.
4. Reconnaître le sexe des poissons (Réf. Module 4).
5. Respecter les règles de prophylaxie (Réf. Module 12).

Avant d'apprendre à extraire les produits sexuels (C) :

6. Prendre des données morphométriques (Réf. Module 12).

Avant d'apprendre à appliquer des techniques de fécondation (D) :

7. Décrire les étapes de production de poissons stériles.
8. Décrire l'anatomie de l'oeuf.

Avant d'apprendre à procéder à l'incubation (F) :

9. Décrire les phases de développement de l'oeuf de poisson.
10. Comprendre l'importance de noter clairement les données.

Avant d'apprendre à transporter les oeufs (G) :

11. Déterminer les modes de transport sécuritaire.
12. Interpréter la législation.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be recorded to ensure the integrity of the financial data. This includes not only sales and purchases but also expenses and income. The document provides a detailed explanation of how to categorize these transactions and how to use a double-entry system to maintain the accounting equation.

Next, the document covers the process of reconciling bank statements. It explains that this is a crucial step in ensuring that the company's records match the bank's records. The process involves comparing the company's cash account with the bank statement, identifying any discrepancies, and determining the reasons for them. Common reasons include bank charges, errors in recording, and timing differences. The document provides a step-by-step guide to performing a bank reconciliation, including the use of a reconciliation form.

The third section discusses the preparation of financial statements. It explains that these statements provide a snapshot of the company's financial position at a specific point in time. The primary financial statements are the balance sheet, the income statement, and the cash flow statement. The document provides a detailed explanation of how to prepare each of these statements, including the formulas used to calculate various components. It also discusses the importance of comparing these statements over time to identify trends and areas for improvement.

Finally, the document discusses the role of the accountant in the business. It explains that the accountant is responsible for ensuring that the company's financial records are accurate and complete. This involves not only recording transactions but also analyzing the data to provide insights into the company's financial performance. The document provides a list of key responsibilities for an accountant, including maintaining the accounting system, preparing financial statements, and providing advice to management on financial matters.

MODULE 17 : OPÉRATIONS D'ÉLEVAGE DE LA MOULE

Code : 203145

Durée : 75 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit réaliser des opérations d'élevage de la moule selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir de directives orales et écrites.
- À l'aide de compagnes et de compagnons.
- À l'aide des équipements et des machines appropriées.
- Sur des tables de boudinage.
- Au moyen d'une embarcation motorisée.
- Avec des filets, filières, lests, bouées, collecteurs.
- Sur une concession en mer.
- Dans des conditions météorologiques acceptables.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Direction adéquate des travaux.
- Communication efficace avec ses compagnes et ses compagnons.
- Utilisation correcte des outils et des machines.
- Vitesse d'exécution appropriée.
- Respect des règles de sécurité.
- Port du vêtement individuel de flottaison.
- Enregistrement systématique des données.
- Observation méthodique des espèces et des structures d'élevage.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Disposer les collecteurs en mer.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Préparation adéquate du matériel.
- Exécution correcte des noeuds.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

- B. Estimer la densité du naissain sur les collecteurs.
- C. Récupérer les collecteurs.
- D. Trier le naissain.
- E. Constituer des boudins.
- F. Manipuler les boudins avant leur immersion en mer.
- G. Immerger les boudins.
- H. Évaluer l'état de l'élevage.
- I. Récolter les boudins.
- J. Dégrapper les boudins.
- K. Entretenir les filières.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Évaluation précise.
- Choix judicieux des échantillons.
- Prévisions réalistes du nombre de boudins attendus.

- Récolte totale du naissain.
- Évaluation de l'état des filières libérées.

- Manipulation convenable du naissain.
- Évaluation précise du rendement.

- Vérification de la densité des boudins.
- Respect des densités du naissain.

- Soins appropriés aux boudins.

- Respect de la profondeur d'immersion prescrite.
- Exécution correcte des noeuds.

- Quantification convenable des épiphytes, des prédateurs et de la biomasse.
- Évaluation correcte de la densité.
- Vérification des structures d'élevage.

- Planification de la récolte.
- Respect des instructions.

- Respect des instructions.

- Évaluation et réparation des anomalies mineures.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à disposer les collecteurs en mer (A) :

1. Connaître les noeuds (Réf. Module 3).
2. Déterminer la période propice au captage (Réf. Module 4).
3. Respecter les règles de santé et de sécurité applicables au travail en mer (Réf. Module 6).
4. Conduire le bateau (Réf. Module 7).

Avant d'apprendre à estimer la densité du naissain sur les collecteurs (B) :

5. Prendre des mesures (Réf. Module 2).
6. Inscrire des données mathématiques (Réf. Module 2).

Avant d'apprendre à récupérer les collecteurs (C) :

7. Décrire l'équipement nécessaire.
8. Déterminer la période propice.
9. Respecter les règles de santé et de sécurité applicables au travail en mer.
10. Prendre une bouée (Réf. Module 7).
11. Conduire le bateau (Réf. Module 7).

Avant d'apprendre à trier le naissain (D) :

12. Décrire le fonctionnement de la dégrappeuse-trieuse.

Avant d'apprendre à constituer des boudins (E) :

13. Décrire les différents types de filets.

Avant d'apprendre à manipuler les boudins avant leur immersion en mer (F) :

14. Connaître les conditions de fixation (Réf. Module 4).

Avant d'apprendre à immerger les boudins (G) :

15. Manœuvrer le bateau (Réf. Module 7).

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à récolter les boudins (I) :

16. Décrire la récolte sous glace.
17. Décrire la méthode de récolte sur l'eau.
18. Conduire le bateau (Réf. Module 7).
19. Vérifier la présence de risque de toxicité (Réf. Module 4).
20. Prendre une bouée (Réf. Module 7).

Avant d'apprendre à dégrapper les boudins (J) :

21. Décrire le fonctionnement de la déboudineuse.

Avant d'apprendre à entretenir les filières (K) :

22. Connaître les épissures (Réf. Module 3).

MODULE 18 : UTILISATION DE MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Code : 203271

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour **utiliser des moyens de recherche d'emploi** en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître les étapes de la recherche d'un emploi.
- Présenter une offre de service et un curriculum vitae.
- Participer à des entrevues de sélection.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Initiation à la démarche de recherche d'un emploi

- Participer à une réunion d'information sur les étapes de la recherche d'un emploi.
- Discuter des particularités de la recherche d'un emploi dans le secteur de l'aquiculture : moyens de cibler des établissements, types d'emplois, description de tâches, etc.
- Discuter des délais nécessaires à la réalisation de chacune des étapes et de leur influence sur la planification de la recherche d'un emploi.

PHASE 2 : Présentation d'une offre de service

- Établir un échéancier de recherche d'emploi.
- Cibler les employeurs-entreprises qui pourraient potentiellement répondre à nos intérêts personnels et professionnels.
- Rédiger un curriculum vitae et une lettre de présentation.

PHASE 3 : Participation à une entrevue

- Se préparer à une entrevue (identifier ses forces et ses faiblesses au regard d'un poste particulier ou d'une entreprise spécifique).
- Participer à une entrevue de sélection simulée pour un poste.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Offrir un soutien lors de la planification des activités de recherche d'emploi.
- Faciliter, à l'élève, l'accès à une documentation pertinente: exemples de curriculum vitae, descriptions des activités d'entreprises, journaux, etc.
- Organiser des simulations d'entrevue.
- Utiliser des moyens audio-visuels lors de la simulation et l'évaluation des simulations d'entrevues.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Fait preuve d'intérêt envers les informations fournies.
 - Participe aux discussions.
- PHASE 2 :
- Présente un tableau de planification de ses démarches.
 - Recueille des données sur différents employeurs.
 - Exprime ses choix comme lieu de travail au regard de ses intérêts.
 - Rédige un curriculum vitae et une lettre de présentation.
- PHASE 3 :
- Identifie ses forces et faiblesses en fonction des postes spécifiques.
 - Participe à des simulations d'entrevue.
 - Présente son curriculum vitae.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 : Présentation d'une offre de service :

1. Définir le concept de recherche dynamique d'emploi.
2. Déterminer les attitudes nécessaires à la recherche d'emploi.
3. Définir le rôle du curriculum vitae en tenant compte des avantages de son utilisation.
4. Définir le rôle de la lettre de présentation.
5. Définir vos intérêts personnels.
6. Recueillir des données sur différents employeurs.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Participation à une entrevue :

7. Expliquer les différents types d'entrevues.
8. Préparer une entrevue.
9. Expliquer comment certaines attitudes et comportements peuvent aider ou nuire lors d'une entrevue.
10. Définir le rôle de la relance.
11. Saisir la pertinence d'effectuer ou non une relance.

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

MODULE 19 : PRÉPARATION DU PRODUIT POUR SA MISE EN MARCHÉ

Code : 203172

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit préparer le produit pour sa mise en marché selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À l'aide de compagnes ou de compagnons.
- Suite à des directives orales.
- Avec le matériel nécessaire.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Direction adéquate des travaux.
- Communication efficace avec ses compagnes et ses compagnons.
- Respect des directives.
- Utilisation convenable du matériel.
- Maîtrise des techniques d'exécution prescrites.
- Respect des règles d'hygiène.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Mettre les moules en bassin.
- B. Abattre le poisson.
- C. Traiter la moule.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Respect des durées et densités prescrites.
- Manutention correcte du produit.
- Exécution correcte des opérations de dégrappage, de débyssage, de triage et de lavage.

(à suivre)

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

- D. Inspecter visuellement le produit.
- E. Peser et emballer le produit.
- F. Entreposer et expédier le produit.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Inspection minutieuse.
- Prise en compte des principaux critères de qualité du produit.
- Précision des pesées.
- Transcription exacte des données.
- Emballage conforme aux normes.
- Respect de la chaîne de froid.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à mettre les moules en bassins (A) :

1. Reconnaître l'importance de l'inspection fédérale et provinciale.
2. Vérifier la qualité de l'eau (Réf. Module 10).

Avant d'apprendre à abattre le poisson (B) :

3. Saisir l'importance de conserver la qualité du poisson.
4. Procéder à des tests organoleptiques.
5. Décrire les règlements concernant la transformation du poisson d'aquiculture.
6. Respecter les règles de santé et de sécurité (Réf. Module 6).

Avant d'apprendre à traiter la moule (C) :

7. Saisir l'importance de préserver la qualité de la moule.

Avant d'apprendre à inspecter visuellement le produit (D) :

8. Décrire l'importance de la chaîne de froid.

Avant d'apprendre à peser et emballer le produit (E) :

9. Saisir l'importance d'une pesée exacte.
10. Déterminer le pourcentage de perte de poids lors de l'entreposage.
11. Décrire les normes d'étiquetage.
12. Comprendre l'importance de respecter les normes de salubrité.

Avant d'apprendre à entreposer et expédier le produit (F) :

13. Saisir l'importance de conserver des emballages propres.

[The page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. No specific content can be transcribed.]

MODULE 20 : APPLICATION DE NOTIONS D'ÉLEVAGE D'AUTRES ESPÈCES

Code : 203231

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
appliquer des notions d'élevage d'autres espèces
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir d'illustrations, de photographies et de spécimens vivants ou préservés.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Capacité de transférer des concepts relatifs à l'élevage d'une espèce à une autre.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Reconnaître les autres espèces de mollusques et de poissons présentant un potentiel pour l'élevage.
- B. Comparer les besoins des autres espèces à ceux des moules et des salmonidés.
- C. Décrire les structures particulières pour l'élevage d'autres espèces.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Reconnaissance exacte des espèces.
- Description juste des limites de tolérance pour l'élevage de différentes espèces.
- Association juste des différentes méthodes d'élevage aux structures correspondantes.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à reconnaître les autres espèces de mollusques et de poissons présentant un potentiel pour l'élevage (A) :

1. Expliquer le mode d'utilisation d'une clef d'identification.
2. Saisir l'importance de s'intéresser à l'élevage d'autres espèces.

Avant d'apprendre à comparer les besoins des autres espèces à ceux des moules et des salmonidés (B) :

3. Connaître les besoins des moules et des salmonidés (réf. module 4).

Avant d'apprendre à décrire les structures particulières pour l'élevage d'autres espèces (C) :

4. Connaître les structures d'élevage pour les salmonidés et les moules (réf. module 5).

MODULE 21 : INTÉGRATION AU MILIEU DU TRAVAIL

Code : 203284

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
s'intégrer au milieu du travail

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Se trouver un lieu de stage.
- Se familiariser avec le milieu de travail.
- Prendre conscience des changements de perception qu'entraîne un séjour en milieu de travail à différents points de vue: le contexte de travail, les pratiques professionnelles, les aptitudes, les goûts, les intérêts, la formation reçue.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Recherche d'un lieu de stage

- Prendre connaissance des informations et des modalités relatives au stage.
- Se fixer des critères de sélection des entreprises.
- Identifier des entreprises susceptibles de recevoir des stagiaires.
- Effectuer des démarches pour être accepté comme stagiaire.

PHASE 2 : Séjour en milieu de travail

- Observer le contexte de travail: la structure opérationnelle de l'entreprise, l'équipement, l'évolution technologique de l'entreprise, les conditions de travail, les relations interpersonnelles, les dangers et les précautions relatives à la santé et à sécurité, etc.
- Observer, participer à la réalisation ou réaliser diverses tâches professionnelles.
- Produire un bref rapport faisant état de ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches exercées dans l'entreprise.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : Confrontation des perceptions de départ par rapport aux réalités du milieu

- Relever des aspects du métier qui diffèrent de la formation reçue.
- Discuter de la justesse de sa perception du métier avant et après le stage: le milieu de travail, les pratiques professionnelles.
- Discuter des implications de l'expérience sur le choix d'un futur emploi: aptitudes, goûts, intérêts.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Fournir aux élèves les moyens aptes à favoriser le choix judicieux d'un lieu de stage.
- Maintenir une collaboration étroite entre l'école et l'entreprise.
- Rendre possible l'observation et l'exécution de tâches professionnelles.
- S'assurer de la supervision constante du (de la) stagiaire par une personne responsable de l'entreprise.
- Intervenir en cas de difficultés ou de problèmes.
- Favoriser les échanges entre les élèves ainsi que l'expression de chacun, particulièrement lors du choix d'un lieu de stage et lors de confrontations des perceptions de départ par rapport aux réalités vécues en milieu de travail.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Identifie, par ordre de priorité, trois lieux de stage possibles répondant à ses critères de sélection prédéterminée.
 - Rencontre le représentant de l'entreprise en vue de se faire accepter comme stagiaire.
- PHASE 2 :
- Respecte les politiques de l'entreprise en ce qui concerne :
 - les activités autorisées en tant que stagiaire et les horaires de travail.
 - Produit un rapport contenant des données sur au moins cinq des sujets à observer et décrivant les tâches qu'il a exercées ou observées.
- PHASE 3 :
- Échange avec ses collègues, à partir de son rapport, sur son expérience en milieu de travail.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 : La recherche d'un lieu de stage :

1. Rédiger un bilan personnel faisant états de ses goûts, intérêts et valeurs à respecter dans le choix d'un lieu de stage.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : Le séjour en milieu de travail :

2. Expliquer les éléments à consigner en cours de stage.
3. Décrire une méthode d'observation.
4. Déterminer une façon de noter ses observations.
5. Décrire les principaux éléments d'un rapport faisant état d'observations.

